

CARACTÉRISTIQUES

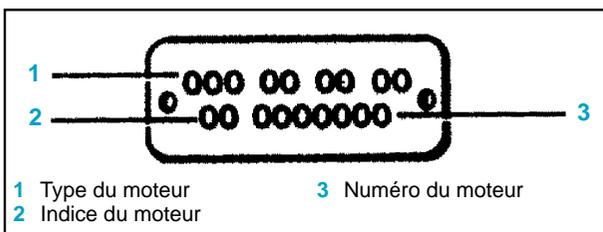
Identifications intérieures

Plaque constructeur

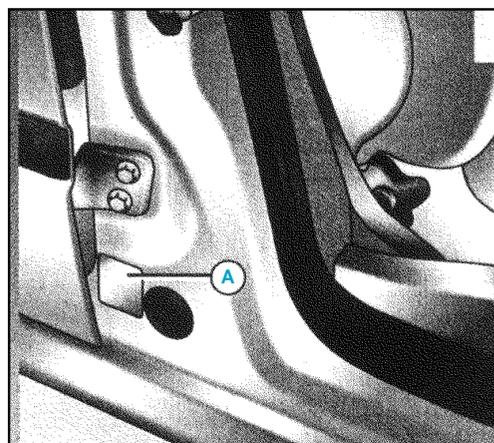
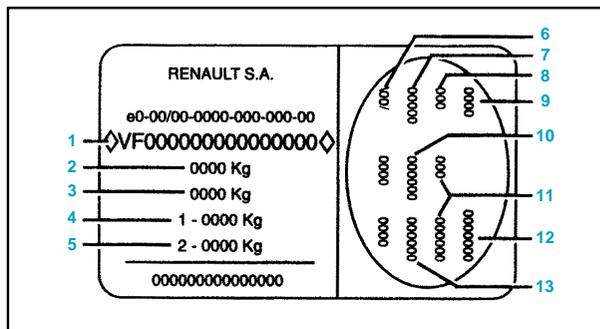
- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule)
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque)
- 4 MTMA essieu avant
- 5 MTMA essieu arrière
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule
- 7 Référence peinture
- 8 Niveau d'équipement
- 9 Type de véhicule
- 10 Code sellerie
- 11 Complément de définition équipement
- 12 Numéro de fabrication
- 13 Code habillage intérieur

- La plaque constructeur est placée sur le pied milieu droit sous la gâche de porte (A).

Plaque ou étiquette moteur

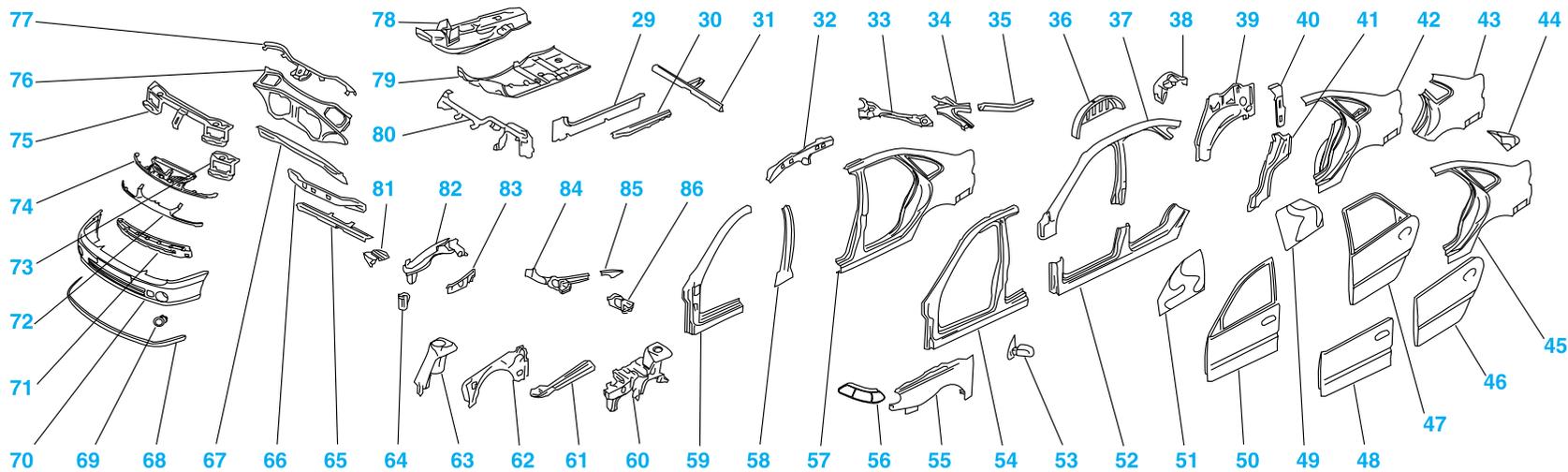
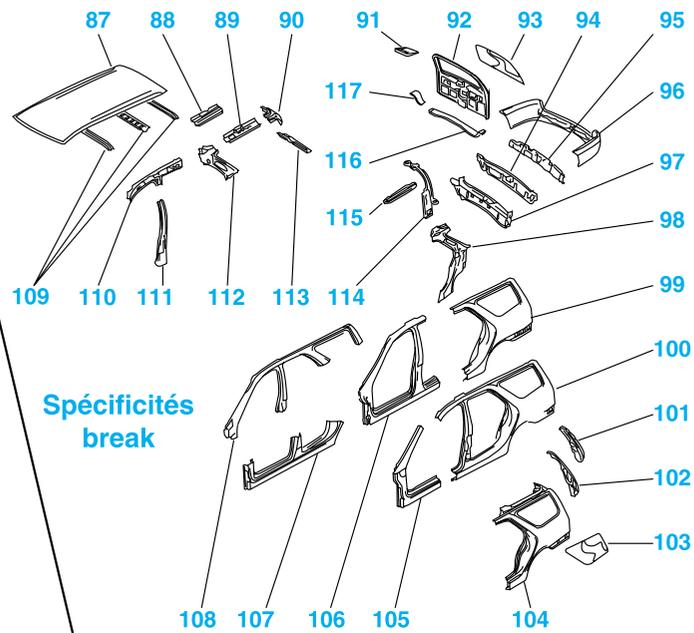
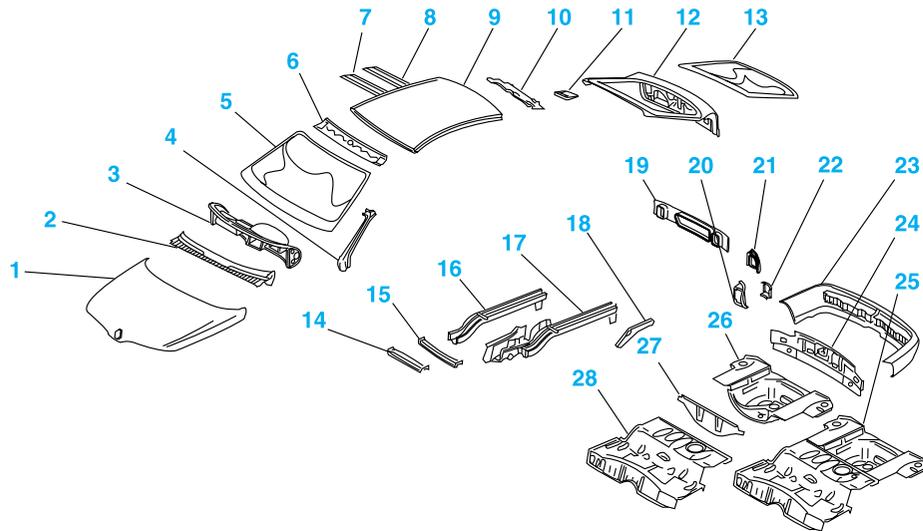


- La plaque ou étiquette moteur est placée sur le moteur (côté distribution ou sur le devant).



Composition de la carrosserie

- Capot (1)
- Grille d'auvent (2)
- Planche de bord (3)
- Doublure de montant de baie (4)
- Pare-brise (5)
- Traverse AV de pavillon (6)
- Arceaux de pavillon (7) (8)
- Pavillon (9)
- Traverse AR de pavillon (10)
- Troisième feu stop (11)
- Hayon (12)
- Vitre de hayon (13)
- Traverse AV sous siège AV (14)
- Traverse AR sous siège AV (15)
- Longeron AR partiel (16)
- Longeron AR complet (17)
- Tôle de fermeture longeron AR (18)
- Bandeau AR (19)
- Allonge de panneau d'aile (20)
- Feu AR (21)
- Support de feu (22)
- Bouclier AR (23)
- Ensemble jupe AR (24)
- Unit AR complet (25)
- Plancher AR partie AR (26)
- Traverse fermeture de bac roue de secours (27)
- Plancher AR partie AV (28)
- Fermeture de bas de caisse partie AV (29)
- Raidisseur de bas de caisse (30)
- Traverse sous siège AR (31)
- Doublure de brancard (32)
- Doublure de custode (33)
- Renfort supérieur de custode (34)
- Gouttière inférieure de panneau d'aile (35)
- Passage de roue intérieur (36)
- Haut de caisse (37)
- Support tablette (38)
- Passage de roue extérieur (39)
- Allonge de passage de roue extérieur (40)
- Renfort de pied de porte AR (41)
- Demi-bloc AR (42)
- Panneau d'aile partiel (43)
- Glace de custode (44)
- Panneau d'aile complet (45)
- Panneau de porte AR (46)
- Porte AR (47)
- Panneau de porte AV (48)
- Vitre de porte AR (49)
- Porte AV (50)
- Vitre de porte AV (51)
- Bas de caisse (52)
- Rétroviseur (53)
- Côté de caisse partie AV (54)
- Aile AV (55)
- Phare AV (56)
- Côté de caisse partie AR (57)
- Doublure de pied milieu (58)
- Pied AV (59)
- Demi-bloc AV (60)
- Renfort supérieur de côté d'auvent (61)
- Côté d'auvent (doublure de pied AV) (62)
- Passage de roue (63)
- Support de traverse radiateur (64)
- Traverse sous radiateur (65)
- Traverse extrême AV (66)
- Cloison de chauffage partielle (67)
- Barrette de bouclier AV (68)
- Feu A.B (69)
- Bouclier AV (70)
- Traverse de bouclier (71)
- Calandre (72)
- Tôle de phare (73)
- Déflecteur de calandre (74)
- Ensemble porte-phares (75)
- Tablier (76)
- Traverse inférieure de baie (77)
- Tunnel assemblé (78)
- Plancher AV (79)
- Traverse de tablier (80)
- Bac à batterie (81)
- Longeron AV partie AV (82)
- Fermeture de longeron partie AV (83)
- Longeron AV partie AR (84)
- Gousset AR de longeron AV (85)
- Traverse latérale AV (86)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Spécificités break

- Pavillon (87)
- Renfort AR (88)
- Renfort AR (89)
- Coin AR (90)
- Troisième feu stop (91)
- Hayon AR (92)
- Glace hayon (93)
- Jupe AR (94)
- Traverse bouclier AR (95)

- Bouclier AR (96)
- Traverse AR (97)
- Pied AR (98)
- Aile AR (99)
- Côté de caisse partie AR (100)
- Feux AR (101)
- Tôle feux AR (102)
- Glace de custode (103)
- Demi-bloc AR (104)
- Pied AV (105)
- Côté de caisse partie AV (106)

- Bas de caisse (107)
- Haut de caisse (108)
- Traverses de pavillon (109)
- Doublure haut de caisse (110)
- Doublure pied milieu (111)
- Doublure pied AR (112)
- Traverse AR (113)
- Renfort passage de roue AR (114)
- Renfort de custode (7 places) (115)
- Fermeture intérieure AR (116) (117)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

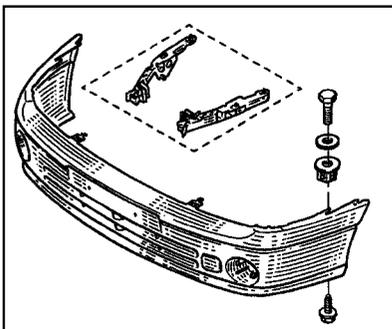
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

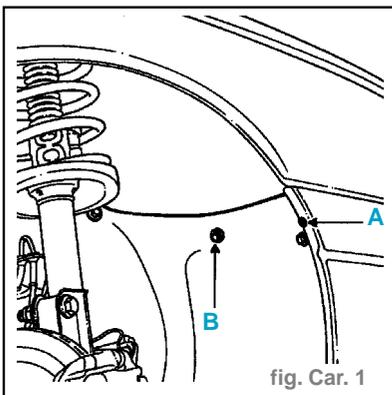
Bouclier avant

DÉPOSE - REPOSE



Nota : Il n'est plus nécessaire de retirer la plaque d'immatriculation pour déposer le bouclier.

- La vis de fixation centrale n'est plus montée sur ce type de bouclier phase II.
- Déposer les protecteurs plastiques de dessous de caisse.
- Déposer :
 - les vis de fixation latérales (A) et (B) des protecteurs de passage de roue. (fig. Car. 1)



- les vis de fixation latérales (C), (fig. Car. 2)
- les connecteurs des phares anti-brouillard.
- Dégager les encoches (D) des centreurs (E) de la patte de maintien latérale fixée sur l'aile avant. (fig. Car. 3 et 4)
- Pour cela, tirer le bouclier vers l'avant et l'ôter.

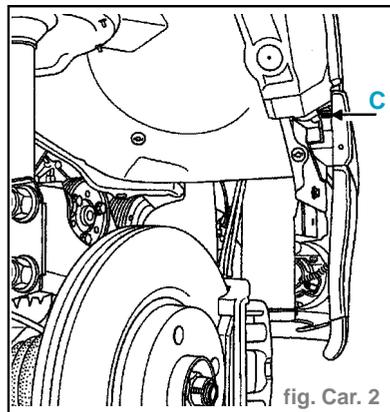


fig. Car. 2

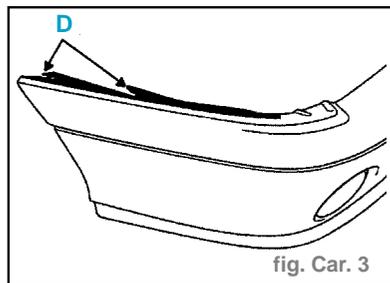


fig. Car. 3

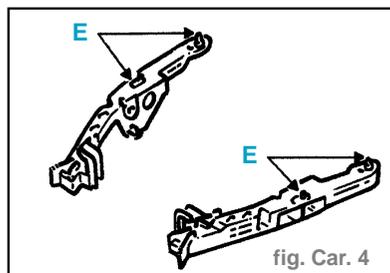


fig. Car. 4

Dépose de la patte de maintien latérale

- Cette plaque assure le positionnement du bouclier par rapport à l'aile et sert à plaquer celui-ci sur la tôlerie, afin d'avoir des jeux réguliers entre caisse et bouclier.
- Déposer la vis (F). (fig. Car. 5)
- Déclipser la patte plastique en (G).
- Pour ôter la pièce, la basculer vers l'avant pour dégager la griffe de son logement sur le bord d'aile intérieur.

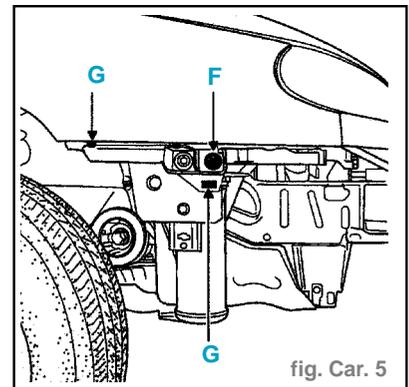
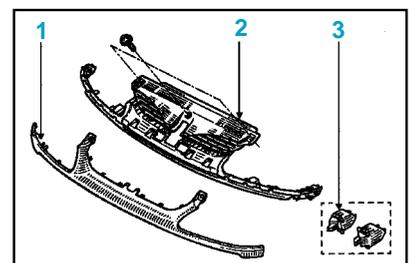


fig. Car. 5

Grille de calandre

DÉPOSE - REPOSE



- La grille de calandre se compose de :
 - (1) barreau de calandre,
 - (2) déflecteur de calandre,
 - (3) agrafe de maintien latérale.
- Pour déposer la grille de calandre, il est nécessaire de déposer préalablement le bouclier avant.
- Déposer les vis de fixation inférieures et supérieures de la calandre.
- Glisser un tournevis plat à travers l'espace prévu sous la barrette noire. (fig. Car. 6)

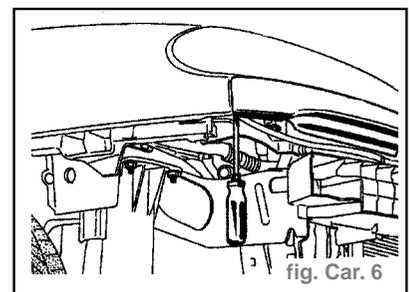


fig. Car. 6

- Pousser sur le clips de maintien et tirer en même temps l'extrémité de la barrette vers soi.

Nota : Agrafe de maintien latérale dans les logements d'ailes.

- Pousser sur la languette pour retirer les barrettes latérales de la calandre.

DÉPOSE DU BARREAU DE CALANDRE (1)

- Suivre la méthode de dépose/repose ci-après pour tout remplacement ou remise en peinture du barreau.
- Saisir la calandre par une des barrettes, rentrer le doigt dans l'agrafe de maintien latérale et ôter progressivement les clips (A) du déflecteur en partant des extrémités pour rejoindre le centre de la calandre. (fig. Car. 7)

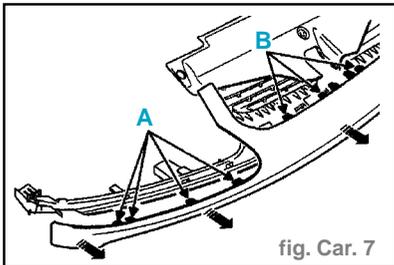


fig. Car. 7

Nota : Tirer d'un coup sec sur les barrettes pour déclipser et séparer complètement le barreau de son support en (B).

REPOSE DU BARREAU DE CALANDRE (1)

- Poser le barreau (1) et le déflecteur (2) face arrière vers soi.
- Passer les deux pattes de vissage latérales (C) sous les deux pattes correspondantes du déflecteur. (fig. Car. 8)

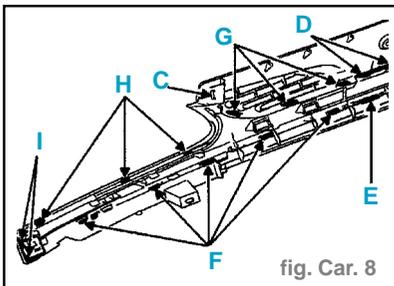


fig. Car. 8

- Ramener les nervures (D) sous le déflecteur.
- Mettre en place la large nervure centrale (E) du barreau dans la fenêtre de centrage du déflecteur.
- Encliqueter chaque clips (F), puis (G) en partant du centre pour rejoindre les extrémités.

Nota : Appuyer fortement sur le barreau en faisant contre-appui avec la paume de la main pour encliqueter les clips (G) près de la grille.

- Encliqueter chaque barrette en partie supérieure sous phare (H).
- Avant remontage de la calandre complète sur le véhicule, recontrôler tous les clips en serrant le déflecteur et le barreau ensemble.

- Vérifier, en particulier, que les doigts d'indexage (1) en extrémités soient encliquetés sur le déflecteur.

DÉPOSE AGRAFES LATÉRALES (3)

- Déposer la calandre comme précisé ci-avant.
- Ôter les clips et les doigts d'indexage de la barrette du déflecteur à son extrémité uniquement.
- Écarter légèrement la barrette du déflecteur.
- Soulever le clips (J) et dégager la patte de maintien. (fig. Car. 9)
- Lors de la repose, veillez à encliqueter correctement la barrette sous phare et à mettre les doigts d'indexage (I) correctement dans leur logement.

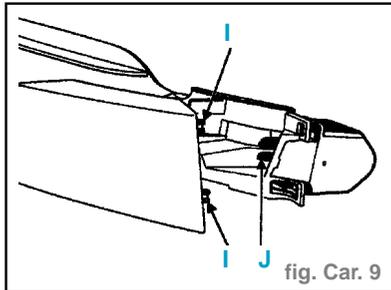


fig. Car. 9

Aile avant

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer (fig. Car. 10)
 - la grille de calandre,
 - le bouclier,
 - le protecteur de passage de roue,
 - l'aile avant : cinq vis et trois écrous tête hexagonale 10 mm.

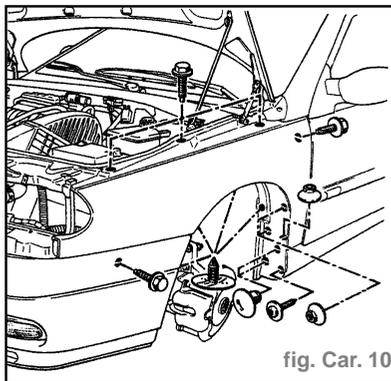


fig. Car. 10

Face avant

DÉPOSE - REPOSE

- Pièce assemblée avec :
 - tôles porte-phare supérieures,
 - tôles porte-phare inférieures,
 - fermetures latérales de traverse,
 - traverse supérieure,
 - fermeture de traverse supérieure,
 - accrochage de sécurité de capot.
- Déposer (fig. Car. 11) :
 - les clignotants,
 - les phares,
 - les serrures de capot,
 - les deux vis (A) de fixation radiateur (tête hexagonale de 10 mm),

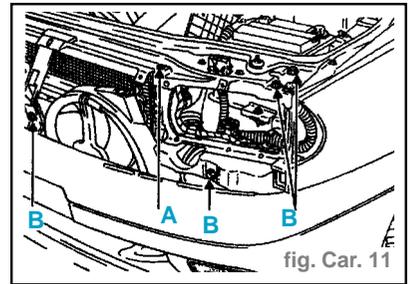


fig. Car. 11

- les sept vis (B) de fixation de la tôle porte-phare (tête hexagonale de 13 mm).

Nota : Pour cette opération, il est conseillé de déposer le bouclier.

Capot avant

DÉPOSE - REPOSE

- Ouvrir le capot.
- Mettre la béquille.
- Deux personnes sont nécessaires à cette manipulation.
- Déposer les trois fixations gauche et droite et déposer le capot.

Portes avant et arrière

DÉPOSE - REPOSE

- Dévisser la fixation du tirant de porte (A). (fig. Car. 12)
- Déposer les clips des axes de porte (B). (fig. Car. 13)
- Extraire les axes de porte à l'aide de l'outil Car. 1055-02 (opération devant être effectuée par deux personnes).

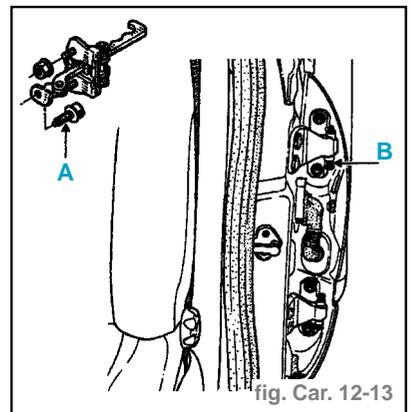


fig. Car. 12-13

Hayon (Berline)

DÉPOSE - REPOSE

Première méthode (sans charnière)

- Dégarnir et déconnecter les différents faisceaux.
- Sortir le faisceau.
- Déclipser les vérins de hayon.
- Deux personnes sont nécessaires.
- Desserrer les deux écrous inférieurs.
- Décoller la vis cannelée à l'aide d'un chasse gouppille.
- Ôter la vis cannelée et déposer les fixations (C). (Fig. Car. 14)

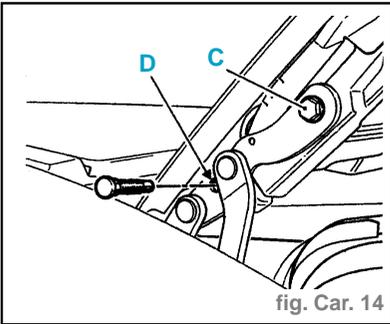


fig. Car. 14

Important : Avant la repose, refaire la gamme protection anti-corrosion sur le pourtour de l'orifice (D), avant de reposer la vis cannellée.

Deuxième méthode (avec charnière)

- Dépose des garnitures des custodes.
- Dépose des fixations (E) à l'intérieur du véhicule. (fig. Car. 15)

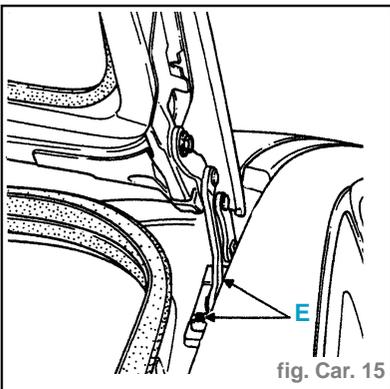


fig. Car. 15

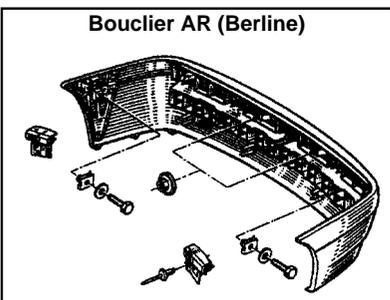
Bouclier AR (Berline)

DÉPOSE

- Déposer la garniture centrale arrière de jupe.
- Déposer la garniture d'aile arrière gauche (Vis Torx 20), et les deux vis plastique au fond du bac (B) (fig. Car. 16).
- Ôter les pastilles insonorisantes adhésives.
- Déposer les deux écrous (C) (fig. Car. 17).
- Déposer la vis de fixation latérale (E) à l'arrière gauche. À droite, celle-ci se trouve sous l'aile (fig. Car. 18).
- Déposer la vis Torx 20 supérieure de fixation des plastiques de passage de roue de chaque côté.

REPOSE

- Lors de la repose, s'assurer que les parties (X) et (Y) soient bien enclenchées.



Bouclier AR (Berline)

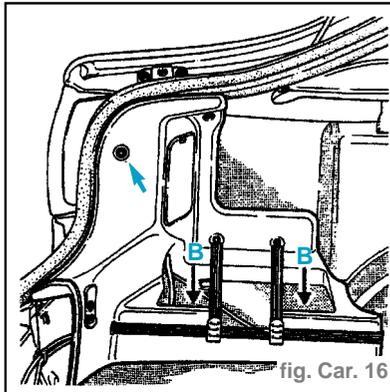
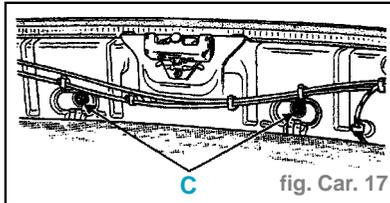
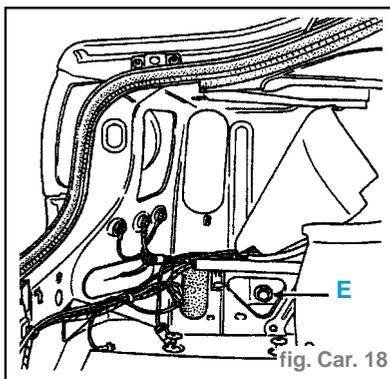


fig. Car. 16



C fig. Car. 17

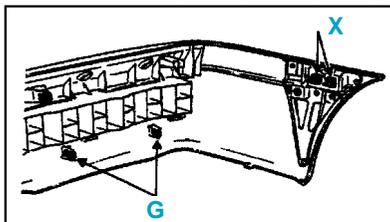


E fig. Car. 18

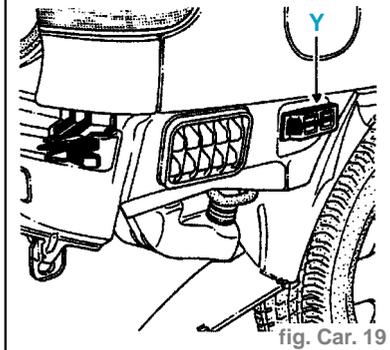
chées avant de fixer le bouclier (fig. Car. 19).

Important : Ne pas omettre de repositionner toutes les pastilles insonorisantes adhésives.

- Déposer :
 - les trois vis Torx 20 (de chaque côté) inférieures des plastiques de passage



G



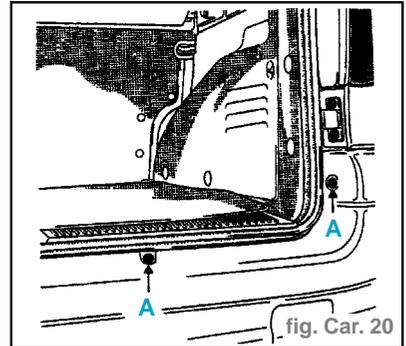
Y fig. Car. 19

- de roue,
- les quatre vis de fixations inférieures arrière de bouclier,
- le bouclier en le tirant vers l'arrière.

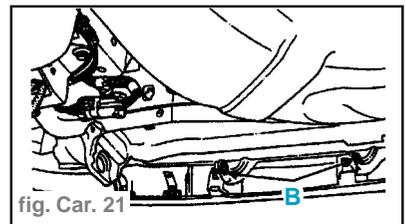
Bouclier AR (Break)

DÉPOSE

- Déposer les quatre vis de fixation supérieures (A) (fig. Car. 20).
- Déposer les quatre vis de fixation inférieures (B) (fig. Car. 21).



A fig. Car. 20

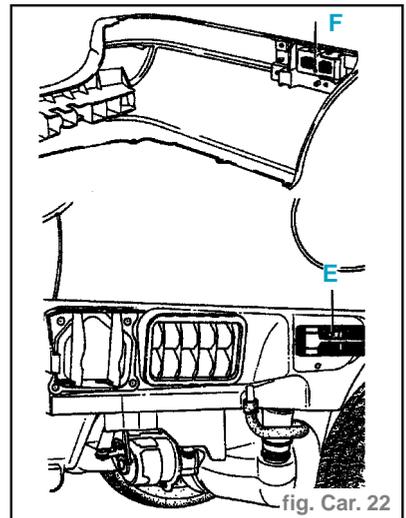


B fig. Car. 21

- Déposer :
 - la trappe de visite du passage de roue AR gauche,
 - le support crochet de remorquage,
- Écarter le feutre.
- Déposer la vis de fixation latérale gauche.
- Déposer la vis de fixation latérale droite.
- Dégager le bouclier en le tirant vers l'arrière.

REPOSE

- Lors de la repose, s'assurer que les parties (E) et (F) soient bien enclenchées, avant de fixer le bouclier. (fig. Car. 22)



E fig. Car. 22

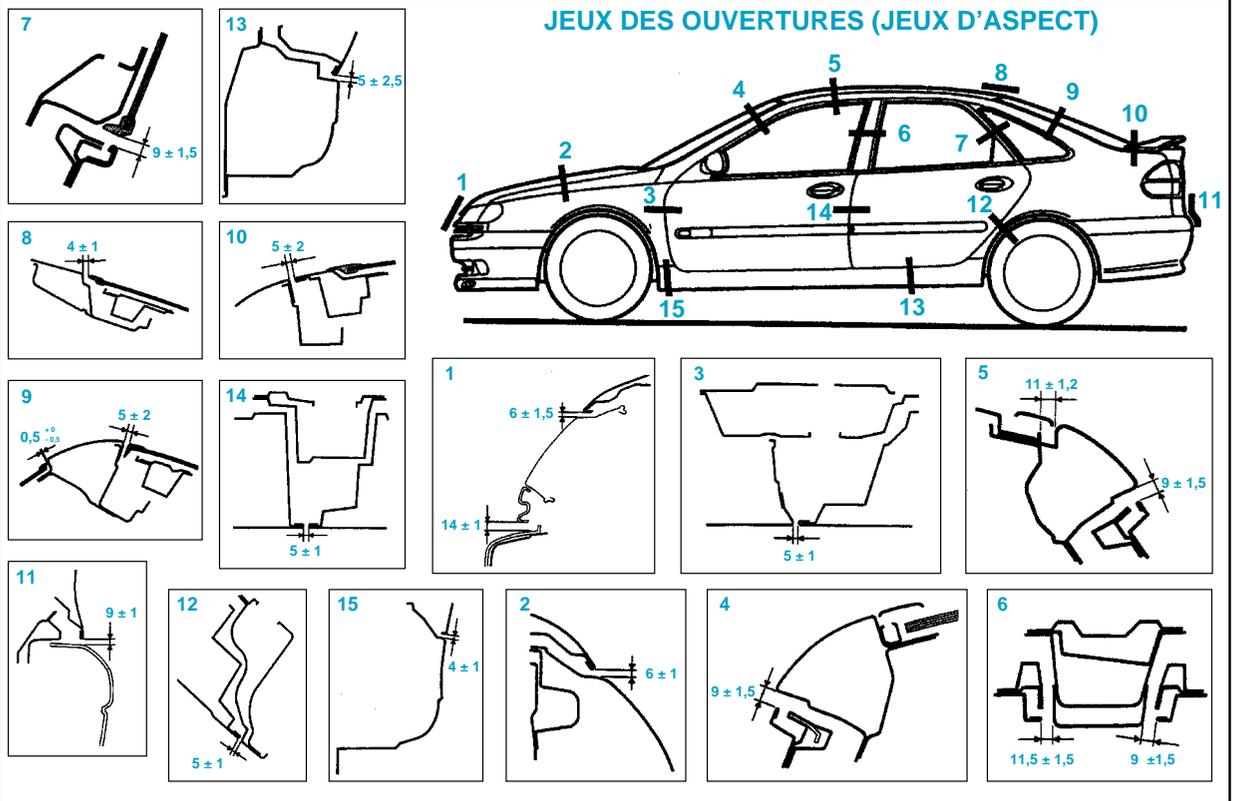
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

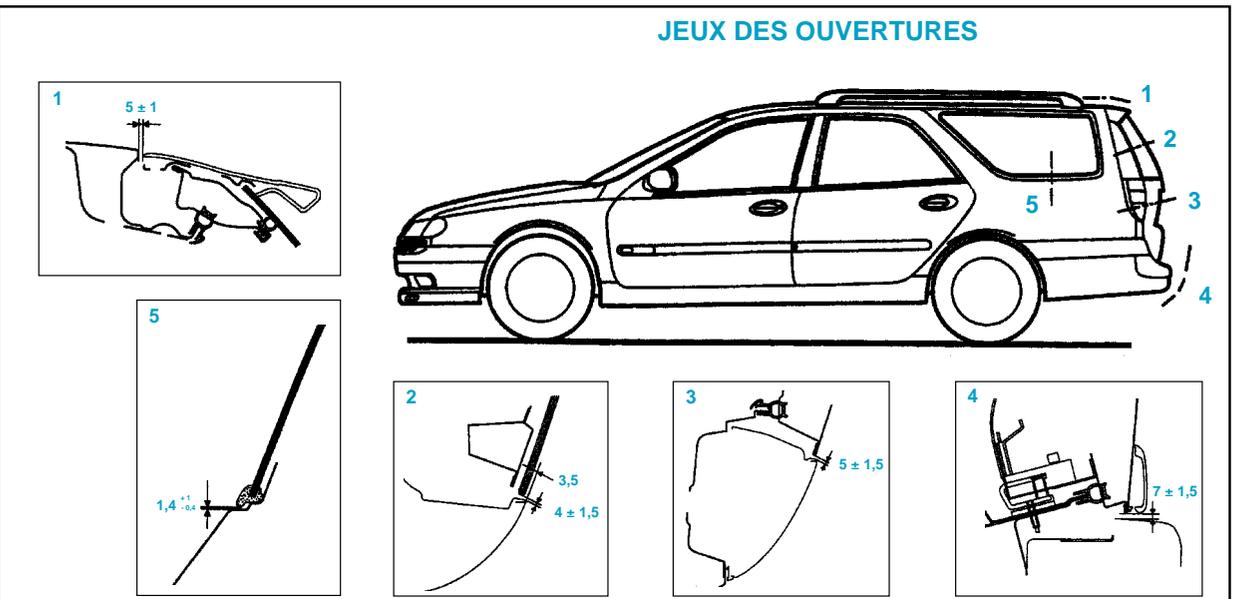
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

JEUX DES OUVERTURES (JEUX D'ASPECT)



JEUX DES OUVERTURES



SELLERIE

Méthode générale de collage

PRÉPARATION DE LA CARROSSERIE

- Après dépose de la vitre à l'aide d'un câble ou d'un couteau mécanique.
- Nettoyage soigneux des parties souillées de la zone de collage avec de

l'heptane, en évitant de déborder sur le cordon résiduel.

- Araser le cordon résiduel en laissant une épaisseur d'environ 1 mm.

Important : Dans tous les cas, araser le cordon après nettoyage. Ceci permettant d'obtenir sur le cordon résiduel une surface de collage exempte de toutes souillures et solvants.

- Agiter le flacon de primaire tôle (flacon

rouge) pendant 1 mm environ. On doit entendre les billes contenues dans celui-ci.

- À l'aide d'un tampon fourni dans le set, appliquer la primaire pour tôle sur toute la feuillure même sur cordon résiduel.
- Laisser sécher (10 mm).

Cas particuliers

- Dans le cas d'un décollement du cordon

résiduel sans effort et sans trace, nettoyer à l'heptane et appliquer du primaire tôle sur la zone nettoyée.

PRÉPARATION DES VITRAGES

Important : Les vitres neuves sont pourvues d'une trace de collage. Cette trace permettra d'appliquer le cordon de colle au bon endroit sur la vitre. En aucun cas cette trace ne dispensera de toutes les opérations de préparation

Vitres neuves

- Essuyage à sec de la zone de collage. Application (à l'aide du papier spécial fourni dans la connection) de l'activateur verre (flacon jaune), sans déborder de la zone de collage.

Nota : En cas de débordement, essuyer immédiatement (risque de marquage de la vitre).

- Après l'application de l'activateur, essuyer avec du papier blanc toute la zone de collage.

Remarque : Dans le cas d'une vitre stockée au froid, mettre à température et essuyer toutes traces de condensation.

- Agiter le flacon de primaire verre (flacon vert) pendant **1 mm** environ (on doit entendre les billes contenues dans celui-ci).

- À l'aide du tampon fourni, appliquer le primaire verre sur la zone de collage, en évitant les surépaisseurs.

- Attendre **10 mm**.

Vitres récupérées

- Nettoyer à l'heptane les parties souillées en évitant les débordements sur le cordon résiduel.

- Araser le cordon résiduel en laissant environ **1 mm**.

Cas particuliers

- En cas de pollution de la zone de collage de la vitre neuve ou récupérée (mauvaise adhérence du primaire).

- Nettoyer à l'eau déminéralisée en n'hésitant pas à recommencer si nécessaire.

- Essuyer soigneusement et recommencer la gamme activateur primaire.

APPLICATION DU CORDON DE MASTIC COLLE

- Le cordon doit être de forme triangulaire. (fig. Car. 23)

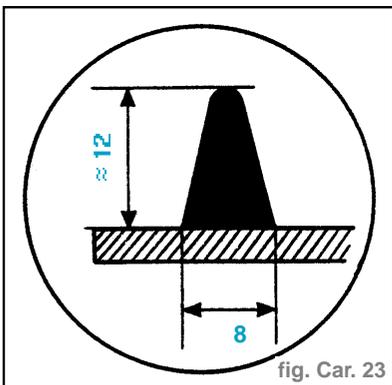


fig. Car. 23

- Il doit être appliqué régulièrement de préférence sur la vitre éventuellement sur la feuillure. Attention au raccord en fin d'application.

Rappel : Poser la vitre immédiatement après extrusion et au maximum **5 mm** après le début de l'extrusion pour le bicomposant.

Temps de séchage

- Monocomposant = **3 à 4 h**.
- Bicomposant = **30 mn**.

Important : - Ne pas travailler en dessous de **0°C**.

- Entre **0°C** et **10°C** les temps de séchage sont doublés.

Pare-brise

DÉPOSE

- Déposer les essuie-vitres.
- Afin d'éviter la détérioration des cannelures et pour faciliter la dépose des bras d'essuie-vitres, il est nécessaire d'utiliser l'outil **Élé. 1294**.
- Protéger la carrosserie, sur la périphérie du pare-brise, à l'aide d'un ruban de masquage.
- Déposer les vis de fixation de la grille d'auvent (vis **Torx**).
- Ôter les agrafes de fixation.
- Declipser l'enjoliveur avec précaution.
- Pare-brise chauffant (fig. Car. 24) :
 - déconnecter le faisceau (**C**),
 - dévisser les fixations des fils de masse (**D**) droit et gauche.

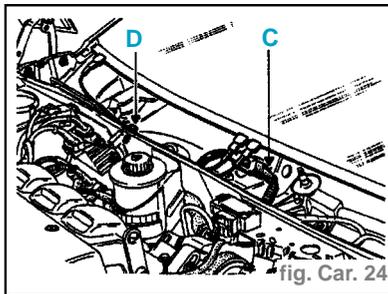


fig. Car. 24

- Déposer :
 - le rétroviseur intérieur,
 - les garnitures de montant de pare-brise.
- Déposer les enjoliveurs de pavillon.
- Important :** Deux sortes d'agrafages. Agrafage de la partie pavillon et agrafage de la partie pare-brise.

Attention : Commencer par l'arrière du toit. Dégraffer en agissant latéralement (comme indiqué) (fig Car. 25), de manière à ne pas déformer l'enjoliveur.

- Procéder ainsi jusqu'en haut du pare-brise.
- Détail des agrafes (partie pavillon) : celles-ci seront remplacées à chaque dépose (fig. Car. 26) :
 - agrafe en position (**A**),
 - agrafe vue de dessous (**B**),
 - les agrales sont pourvues d'un réglage latéral (**C**).
- Une fois la partie pavillon dégraffée, faire coulisser vers le haut la partie d'enjoliveur le long du pare-brise.

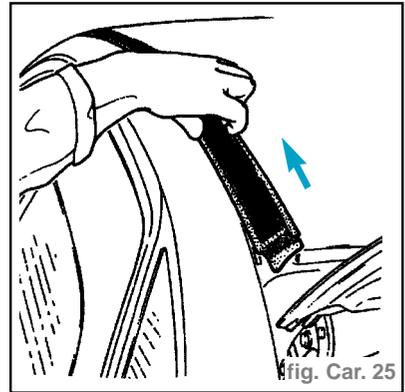


fig. Car. 25

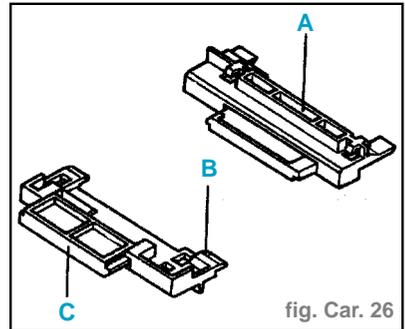


fig. Car. 26

- Une fois la baguette déposée, la stocker avec précaution.
- Déposer :
 - les cales inférieures,
 - l'enjoliveur supérieur de pare-brise avec précaution ainsi que son support.
- À l'intérieur du véhicule, déposer les haut-parleurs de manière à pouvoir ôter le joint de planche de bord.
- Mettre en place la protection de planche de bord **Car. 1246**.
- Découper le mastic colle.

Important : L'outil de découpe **Fein**, ne pourra pas être utilisé dans la partie basse du pare-brise, du fait de la distance importante entre le bord du pare-brise et du cordon de colle d'une part et du cordon avec la planche de bord.

- Pour les parties latérales et la partie haute, utiliser une lame **76** de longueur **24 mm**.

REPOSE

Attention : Remise en place des cales en parties supérieures.

- Dimensions (mm) **24**
- Positionnement de la cale (fig. Car. 27) (mm) **A = 125**

Important : Avant le collage, repositionner le joint de planche

- Procéder à une simulation du positionnement du pare-brise. L'alignement de celui-ci se fera avec la partie supérieure, puis la partie inférieure s'appliquera sur les cales.

Remarque : Lors de l'application de primaire laque sur la partie supérieure (pavillon), il est recommandé de masquer la partie supérieure avant l'application.

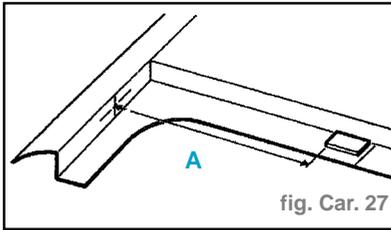


fig. Car. 27

- En effleurage, le pare-brise étant un peu plus bas que le pavillon, tout débordement sera visible une fois le pare-brise collé.

Vitre de custode (Berline)

REPLACEMENT

- Protéger toute la périphérie autour de la vitre, de manière à ne pas endommager la peinture lors de la découpe.
- Déposer la garniture intérieure de custode.
- Ôter la vis (A) (fig. Car. 28).

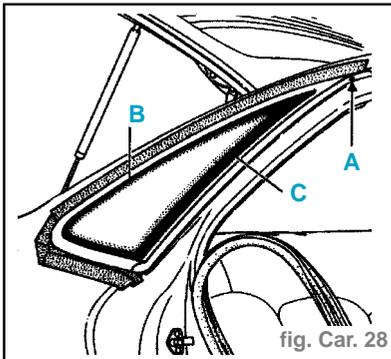


fig. Car. 28

- Découper sommairement l'enjoliveur plastique de manière à faciliter le passage du câble.
- Découper le cordon de colle à l'aide du câble.
- Pour la découpe à l'aide de l'outil **Fein**, employer une lame n°143 réglage pour la partie B, et une lame n°125 pour la partie C. (fig. Car. 28)
- Découper par l'intérieur.

Préparation de la vitre

- Clipser l'enjoliveur autour de la vitre.

Vitre de custode (Break)

- Déposer :
 - la garniture de traverse AR de pavillon,
 - les garnitures de custode,
 - la barre de galerie,
 - l'enjoliveur de pavillon.
- Débrancher le connecteur de dégivrage.
- À l'aide de trott large, protéger la carrosserie sur le pourtour de la vitre.
- Passer un morceau de fil d'acier d'environ 300 mm à travers le cordon de mastic pour l'angle supérieur AV.
- Mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.
- Découper le cordon de mastic.

Nota : Surveiller constamment le fil de découpe afin qu'il ne pénètre pas dans l'enjoliveur surmoulé de la vitre.

Nettoyage de la feuillure

- À l'aide d'une spatule d'environ 20 à 25 mm de large, aiguisée en lame tranchante, couper et égaliser le cordon de mastic de façon à en laisser entre 0,5 et 1 mm d'épaisseur sur la feuillure.

Nota : Il est impératif de laisser une pellicule de mastic sur la feuillure, car elle servira de support au nouveau cordon.

- Éliminer les résidus de mastic et les poussières de la feuillure.
- En règle générale, n'appliquer aucun produit de nettoyage ou de dégraissage sur la pellicule de joint.

Préparation de la feuillure

- Appliquer du primaire pour tôle aux endroits où la feuillure a été blessée jusqu'à la tôle, lors de la dépose.
- Ne pas en déposer sur la pellicule de mastic restante. Au besoin, retailler l'apPLICATEUR avec une paire de ciseaux.

Préparation de la vitre neuve

- Nettoyer soigneusement la surface émaillée sur tout le périmètre de la vitre :
 - si possible à l'eau déminéralisée, puis essuyer avec un chiffon sec et propre,
 - au dégraissant, à l'aide d'un chiffon spécial livré dans la collection.
- À l'aide du tampon, appliquer le primaire.
- À l'aide d'un pistolet pneumatique, appliquer le cordon de mastic sur la bande de primaire.
- À l'aide de ventouse, poser la vitre sur le véhicule en la présentant parallèlement à la feuillure (fig. Car. 29).

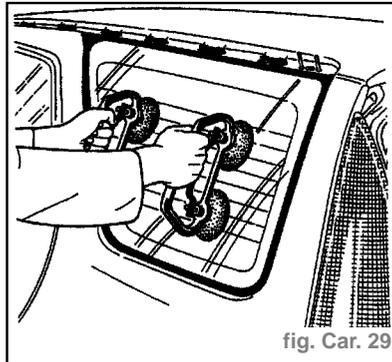


fig. Car. 29

- Ajuster la position de la vitre par rapport à la feuillure.
- Maintenir la vitre en place, à l'aide de trott large.

Lunette AR (Berline)

REPLACEMENT

- Déposer le bras d'essuie-vitre arrière en utilisant l'outil **Élec. 1294**.
- Déposer l'enjoliveur latéral (vis **Torx**) et le sortir avec précaution.
- Déconnecter le réseau chauffant.
- Déposer le joint de finition intérieur.
- Découpe de la lunette.
- Avec le câble découpe habituelle, en essayant de ne pas détruire le surmoulage. (En cas de récupération)
- Avec le couteau électrique, il est conseillé de découper de l'intérieur.

- Lors de la découpe des côtés latéraux, les mousses sous vitrages sont détruites.
- Il est impératif de les remplacer.
- Longueur de lame à employer :
 - trois bords supérieurs : lame n°081 = 80 mm.
 - bord inférieur : lame n°143 butée réglée 30 mm.
- Reposer le joint de finition intérieur
- Pour un bon positionnement du cordon de colle sur vitre, suivre la trace existante sur les vitrages neufs (D). (fig. Car. 30)

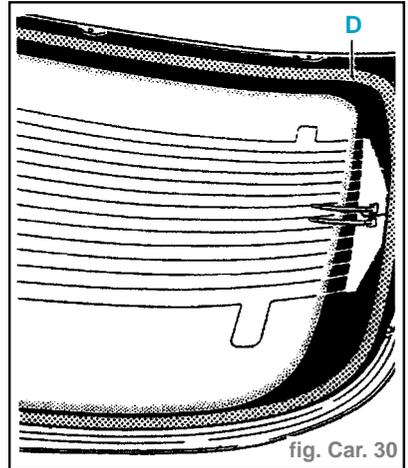


fig. Car. 30

Lunette AR ouvrante (Break)

REPLACEMENT

- Déposer :
 - le becquet AR,
 - le support becquet.
- Débrancher :
 - le connecteur de dégivrage de lune
 - le tuyau de lave-glace.
- Déposer (fig. Car. 31) :
 - les deux équilibreurs de la vitre,
 - les deux écrous de fixation de la vitre.

Lunette AR fixe (Break)

REPLACEMENT

- Déposer :
 - le becquet AR,
 - le support de becquet.
 - la garniture de hayon
- Déposer le bras d'essuie-glace.
- Déposer l'écrou de fixation extérieur du mécanisme essuie-vitre.

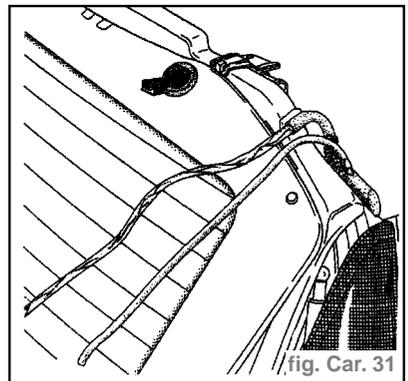


fig. Car. 31

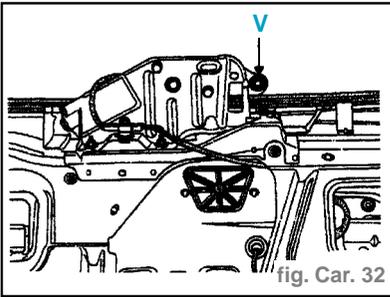


fig. Car. 32

- Déposer la vis de fixation du support moteur essuie-vitre (V) (fig. Car. 32).
- Déposer les deux écrous de fixation de la vitre (fig. Car. 31).
- Déposer la vitre.

Vitre de porte avant et arrière

- La glissière métallique bas de vitre est supprimée. (fig. Car. 33)

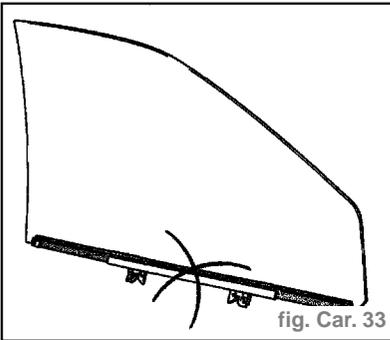


fig. Car. 33

- La fixation du rail d'entraînement du lève-vitre sur la vitre est assurée par de nouvelles agrafes directement montées sur la vitre.
- La méthode de montage de ce nouveau concept est décrite ci-après.

DÉPOSE - REPOSE

- Ces agrafes type « chevilles plastiques » sont fixées dans deux trous sur la vitre. Ces trous sont positionnés en lieu et place des anciens points de fixation de l'ancienne glissière métallique.
- Pour monter les agrafes sur la vitre (fig. Car. 34) :
 - plaquer la partie (1) contre le bord de la vitre,
 - rabattre la « cheville » (2) dans le trou de la vitre.

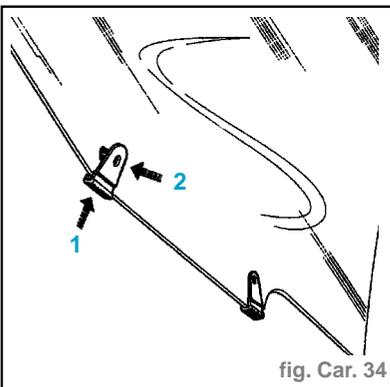


fig. Car. 34

Important : S'assurer que le doigt de maintien (A) est correctement plaqué contre la face extérieure de la vitre et qu'il ne se trouve pas en retrait à l'intérieur du trou de fixation. (fig. Car. 35)

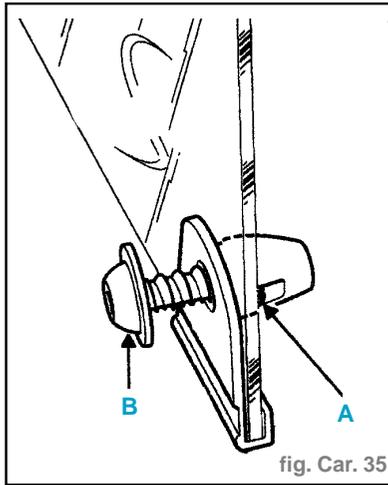


fig. Car. 35

- Celui-ci s'appuie progressivement sur la vitre sous l'action de serrage de la vis de fixation (B) (points de fixation du lève-vitre).
- Le rail d'entraînement du lève-vitre (C) vient se fixer sur la vitre à l'aide des vis de fixation spécifiques (B). (fig. Car. 36 et 37)

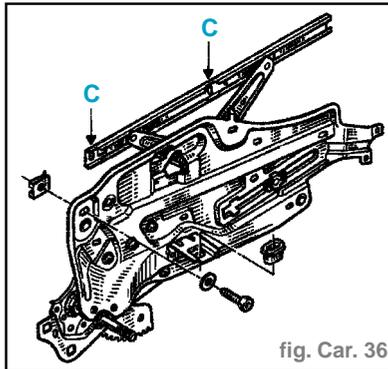


fig. Car. 36

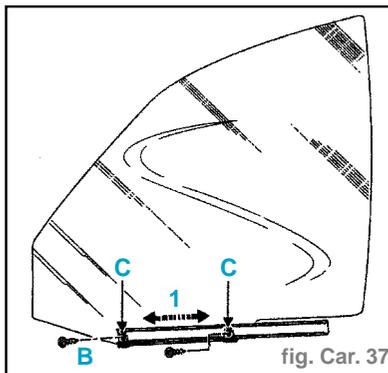


fig. Car. 37

- Pour cela,
 - monter les agrafes sur la vitre,
 - présenter la vitre en position fermée dans l'encadrement de porte et immobiliser celle-ci à l'aide de bandes de ruban de masquage.
- S'assurer que le lève-vitre se trouve en position haute.

- Faire coulisser (1) le rail de lève-vitre jusqu'à positionner les trous de fixation (C) en face des points de fixation de la vitre. (fig. Car. 37)
- Monter les vis de fixation (B) et les serrer à travers les ajourages du caisson de porte en respectant le couple de serrage (0,4 daN.m)

Attention : Pour la fixation de la vitre sur le rail de lève-vitre, il est impératif de monter les vis de fixation de référence M.P.R. 77 03 017 087.

ADAPTATION AVANT MONTAGE DU RAIL LÈVE-VITRE ANCIENNE GÉNÉRATION

- Pour permettre le montage d'une vitre type **phase II** sur un mécanisme **phase I**, il faut préalablement modifier le rail d'entraînement. Démontez le lève-vitre et déposez le rail d'entraînement.
- Supprimer les pattes d'indexage (E) sur le rail de porte avant et (F) sur le rail de porte arrière. (fig. Car. 38)
- Remonter le lève-vitre et suivre la méthode de montage décrite ci-avant.

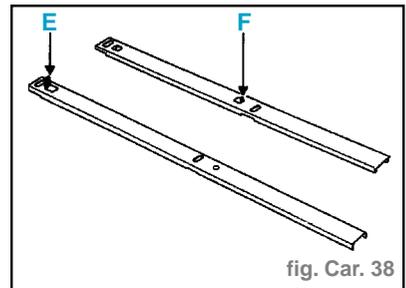


fig. Car. 38

ORDRE DE SERRAGE DES LÈVES-VITRES

(Voir page suivante)

Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Mettre les roues du véhicule droite.

Dépose du volant (avec airbag)

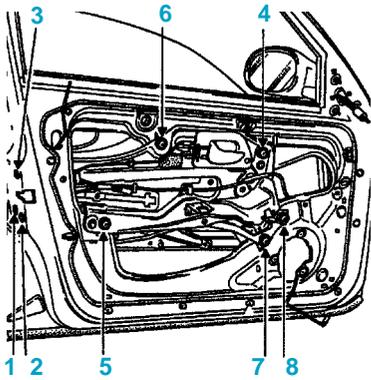
- Déposer :
 - le coussin airbag par ses deux vis situées derrière le volant et débrancher son connecteur blanc,
 - les connecteurs du commutateur rotatif (airbag et régulateur de vitesse si équipé),
 - l'écrou du volant (le remplacer),
 - le volant.

Attention : Il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (airbag et prétensionneurs) près d'une source de chaleur ou d'une flamme ; il y a risque de déclenchement.

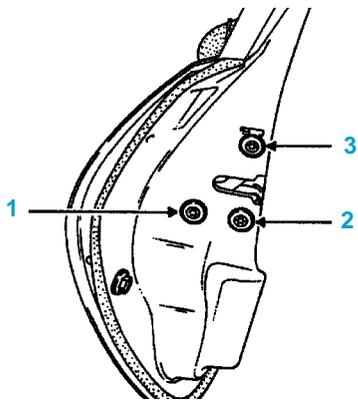
Dépose du volant (sans airbag)

- Extraire l'ensemble avertisseur au centre du volant avec précaution.
- Déconnecter l'ensemble avertisseur et déposer celui-ci.
- Déposer l'écrou au volant.

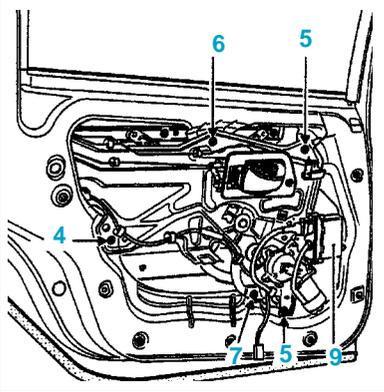
ORDRE DE SERRAGE
DES LÈVES-VITRES



Cassette avant



Cassette ARRIÈRE



PARTICULARITÉS

- Cet airbag est équipé d'un nouveau sac gonflable (module avec marquage **SRPI**).
- Le module airbag passager «**AIRBAG-SRP**» est fixé dans la planche de bord face au passager avant.
- Il est nécessaire de le déposer pour déposer la planche de bord.

DÉPOSE MODULE AIRBAG PAS-SAGER

- Déposer le vide-poches (6 vis).
- Débrancher son connecteur.
- Déposer les quatre écrous de fixation.
- Appuyer sur les languettes pour dégager le module.

RÉPOSE

Attention : - Respecter impérativement les consignes de sécurité qui sont à suivre pour la repose ou le remplacement du module airbag passager.

- Tous manquement à ces prescriptions pourrait provoquer une mise hors d'état du fonctionnement normal des systèmes, voire présenter un risque pour les occupants du véhicule.

- Procéder dans le sens inverse de la dépose en respectant impérativement le couple de serrage des écrous de fixation du module.

Important : - Aucun corps étranger (vis, agrafe...) ne doit être oublié au montage du module airbag.

- Lors du remplacement du module airbag sur ces véhicules, la pièce doit impérativement porter la mention «**AIRBAG SRP**».

- Côté module, bien encliqueter à fond le connecteur (encliquetage fort).

- Coller une étiquette adhésive «témoin de violabilité du système» de couleur bleue, vendue sous la référence **77 01 205 356**.

RAPPEL

- Ne pas oublier d'apposer sur le côté de la planche de bord, l'étiquette d'interdiction d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager (étiquette disponible dans la collection référence **77 01 205 442**)

- Les véhicules équipés d'un airbag conducteur et passager SRP sont identifiés par des autocollants placés dans les angles inférieurs du pare-brise, de chaque côté et par l'inscription «**AIRBAG SRP**» au centre du volant et sur la planche de bord.

- À chaque remplacement de pare-brise, ne pas oublier de coller les étiquettes adhésives mentionnant que le véhicule est équipé d'airbags.

- L'ensemble de ces étiquettes sont disponibles dans une collection référence **77 01 205 442**.

Dépose du pontet (console centrale)

- Avancer les sièges AV et déposer les deux vis latérales AR (**Torx 20**) du pontet.
- Déclipser le support interrupteur à l'aide d'un outil type tournevis plat, en agissant sur les languettes avec précaution.
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer le cache.

- Desserrer la vis centrale (D) de fixation de frein à main (fig. Car. 39)
- Déposer le cendrier de la console centrale.
- Déclipser le soufflet de levier de vitesses.

- Déposer :
 - le support cendrier, (deux vis **Torx 20**)
 - le vide-poches central en écartant les six languettes avec précaution.

- Déposer les vis latérales sur la console AV du support cendrier (2 vis **Torx 20**) (G) (fig. Car. 40).
- Déposer la console en écartant les bords AV.
- Attention de ne pas égarer la vis et son

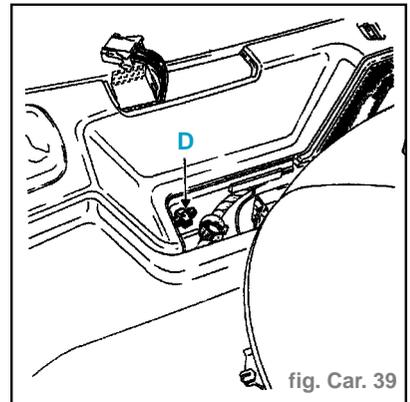


fig. Car. 39

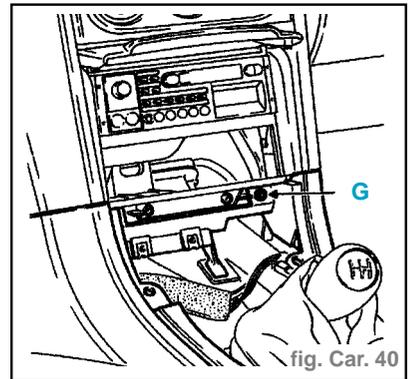


fig. Car. 40

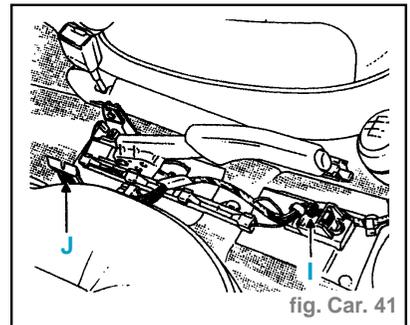


fig. Car. 41

- entretoise (I) et les cales (J). (fig. Car. 41)
- Déposer la radio si le véhicule en est équipé.

- Déposer les fixations du support radio (quatre vis **Torx 20**)
- Commencer à dégager celui-ci par la partie basse. Déposer les fixations du bloc de chauffage.
- Pour les versions équipées du conditionnement d'air régulé, laisser le boîtier en place.

- Pour les versions équipées du conditionnement d'air régulé, déposer le bloc de commandes et le débrancher.
- Déposer la visière de montre en dépliant la partie AV (M) et en la tirant de manière à dégager les deux ergots. (fig. Car. 42)

- Déposer la montre (trois vis **Torx**).
- Déposer les vis de fixations inférieures du bloc de commande situé à gauche du volant et le dégager vers le bas de manière à désinsérer les pattes.
- Déposer la demi-coquille sous le volant (trois vis **Torx 20**)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

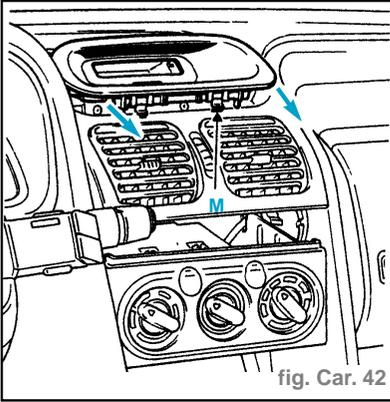


fig. Car. 42

- Déposer :
 - le cache de la commande radio,
 - la vis de fixation de la commande radio,
 - la demi-coquille supérieure (deux vis **Torx**).
- Déposer la visière intérieure du tableau de bord (haut : trois vis **Torx** ; bas : deux vis **Torx**).
- Déposer la visière intérieure du tableau de bord (haut : trois vis **Torx** ; bas : deux vis **Torx**).
- Déposer le tableau de bord (trois vis **Torx 20**).
- Déconnecter le tableau de bord.
- Attention de conserver et positionner les petites cales caoutchoucs (**S**) (fig. Car. 43).
- Desserrer la vis de manière à déposer l'ensemble manette-commutateur rotatif (si régulateur de vitesse ou airbag).
- Débrancher les connecteurs.

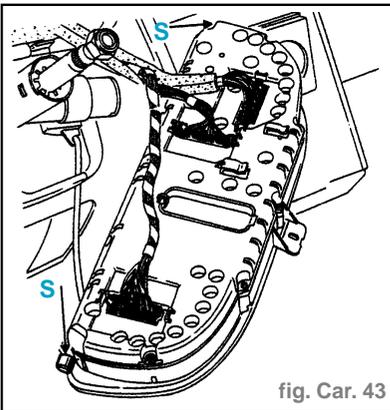


fig. Car. 43

Particularité du commutateur rotatif

- (Véhicule équipé du régulateur de vitesse ou/et du système airbag).
- Il assure la liaison électrique entre la colonne de direction et le volant.
- Il est composé d'un ruban possédant quatre pistes conductrices (régulateur de vitesse et airbag), dont la longueur est prévue pour assurer **2,5 tours** de volant (butée de braquage plus sécurité) de cha-que côté.
- Lors de sa repose, il est impératif de repérer sa position, soit :
 - en s'assurant que les roues soient droites au démontage, afin de positionner la longueur du ruban au centre,
 - en centrant manuellement (direction droite) à **2,5 tours** la partie mobile du commutateur (en pressant la partie centrale, depuis l'une des extrémités).
- Déposer les tweeters en soulevant la partie avant de ceux-ci et dégager les fixations arrière.
- Déposer la vis de fixation du boîtier fusibles.
- Déposer les obturateurs latéraux.
- Déposer les vis de fixations latérales de la planche de bord (fig. Car. 44).

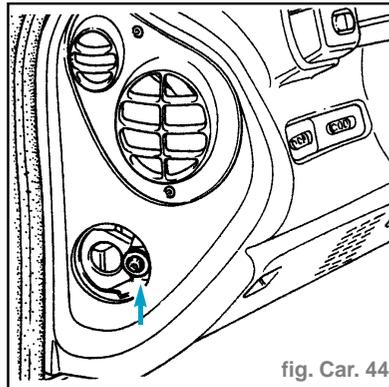


fig. Car. 44

- Déposer les fixations de la planche de bord sous les tweeters droit et gauche.
- Déposer les fixations de la planche de bord sous le tableau de bord (deux vis).
- Déposer les fixations centrales sous le boîtier de chauffage (fig. Car. 45)
- Déposer la fixation inférieure de la planche de bord (côté droit de la console). (Planche de bord vue de dessous).
- Écarter la planche de bord avec pré-

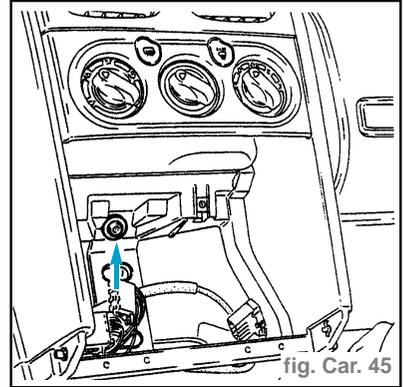


fig. Car. 45

- caution de manière à débrancher tous les connecteurs :
 - côté gauche au dos de la trappe fusibles,
 - côté droit l'éclairage de la boîte à gant.
- Sortir la planche de bord avec précaution en dégageant les fils du faisceau et les fils de haut-parleurs.
- Cette dernière opération doit être effectuée par deux personnes.
- Repérer les différents passages des faisceaux en vue de la repose.

REPOSE

- Lors de la repose, il est important de vérifier :
 - le bon branchement de toutes les connexions ainsi que le passage des différents faisceaux aux endroits adéquats,
 - le bon centrage de la planche,
 - le bon positionnement du caoutchouc de la demi-coquille supérieure.

Repose du volant (roues droites) (airbag)

- S'assurer du bon positionnement du commutateur rotatif (véhicule équipé du régulateur de vitesse et/ou airbag).
- Changer l'écrou de volant après chaque démontage (écrou préencollé) (sur véhicule équipé d'airbag).
- Rebrancher le (ou les) connecteur(s) du commutateur rotatif (véhicule équipé de régulateur de vitesse et/ou d'airbag).

Important : Par souci de sécurité, avant de reconnecter le coussin airbag, contrôler l'état de l'installation à l'aide de l'appareil de contrôle **XR BAG**.

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Boîtier répartiteur

- Le boîtier répartiteur est accessible après dépose de la planche de bord et de la poutre de chauffage.

Radiateur

- La dépose du radiateur de chauffage s'effectue sans déposer la planche de bord.

Particularité

- Il existe pour le radiateur de chauffage deux fournisseurs qui sont **Valéo** et **Behr**.

DÉPOSE

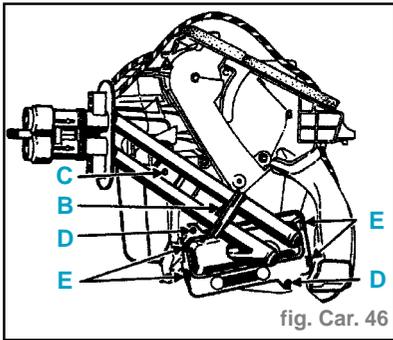
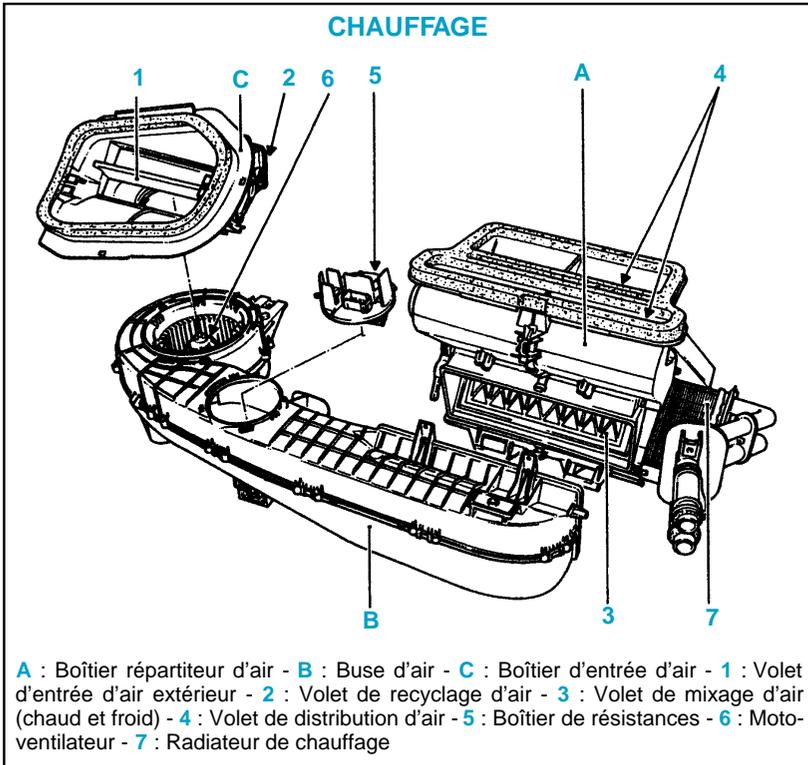
- **Dans le comportement moteur**
- Dégrafer le câble d'accélérateur du boîtier papillon.
- Déposer les durits de chauffage du radiateur et le support étanche.
- Dans un des deux tuyaux, envoyer de

l'air comprimé afin de vidanger au maximum l'eau du radiateur.

• **À l'intérieur du véhicule**

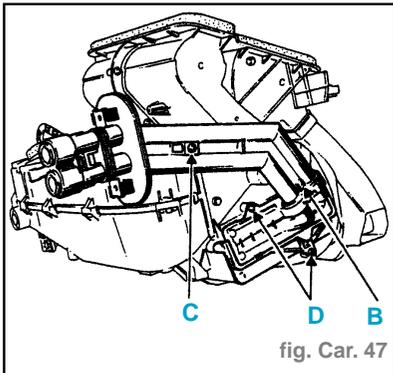
Radiateur Behr (fig. Car. 46)

- Déposer :
 - le boulon (**J**),
 - la vis (**C**) (il n'est pas nécessaire de remettre cette dernière lors de la repose),
 - les deux vis (**D**).
- Écarter les quatre languettes (**E**) et après avoir dégagé la tubulure supérieure (en



recupérant les joints), extraire le radiateur du boîtier en prenant soin de ne pas détériorer les ailettes.

Radiateur Valéo (fig. Car. 47)



- Déposer :
 - le boulon (B),
 - la vis (C) (il n'est pas nécessaire de remettre cette dernière lors de la repose),
 - les deux vis (D).

- Dégager la tubulure supérieure (recupérer les joints) et extraire le radiateur du boîtier en prenant soin de ne pas détériorer les ailettes.
- Déposer le cache afin de le remonter sur le radiateur neuf.

REPOSE

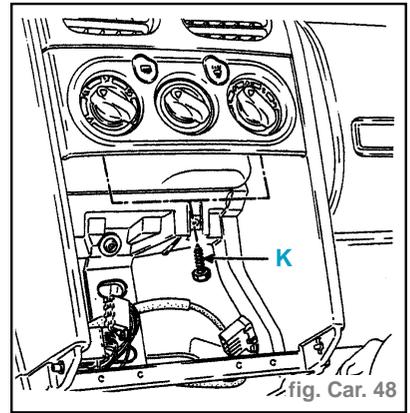
- Engager le radiateur dans le boîtier répartiteur muni de ses bandes de mousse d'étanchéité.
- Remonter dans le sens inverse de la dépose.
- Effectuer une purge.

Tableau de commande

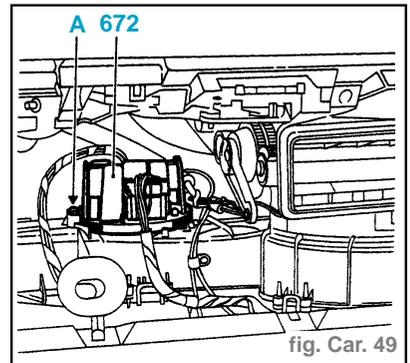
- Déposer la console centrale.
- Extraire le cendrier de la console centrale.
- Dégrafer le soufflet du levier de vitesses.
- Déposer :
 - le support cendrier après avoir déposé les deux vis,
 - le vide-poches central en écartant les six languettes avec précaution,
 - les deux vis supérieures de fixation console,
 - la console en écartant d'abord l'avant de cette dernière.
- Déposer :
 - la radio si le véhicule en est équipé,
 - le support de radio après avoir déposé les quatre vis de fixation,
 - les deux vis de fixation du tableau de commande et désolidariser ce dernier de la planche de bord (fig. Car. 48).

Boîtier de résistance

- Le boîtier résistances est accessible après dépose du vide-poches.



- Procéder comme suit :
 - Décoller la feutrine avec précaution.
 - Déposer :
 - les sept vis de fixation du vide-poches,
 - l'éclaireur du vide-poches,
 - le vide-poches.
 - Ensuite, déconnecter le boîtier résistances. (fig. Car. 49)



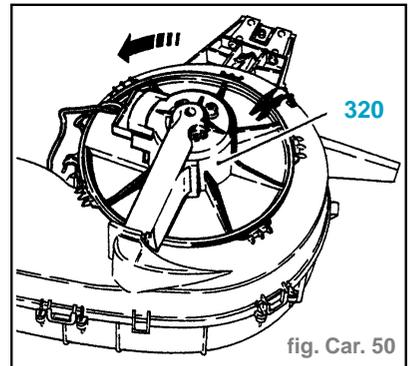
- Déposer la vis (A).
- Tourner dans le sens horaire afin de déclipser le boîtier groupe et dégager ce dernier par le haut.

Motoventilateur

- Le motoventilateur est directement accessible sous la planche de bord.
- Il existe pour le motoventilateur, deux fournisseurs qui sont **Valéo** et **Behr**.
- Ceci impose deux méthodes de dépose-repose légèrement différentes.

Motoventilateur Behr (fig. Car. 50)

- Débrancher la batterie et le connecteur du motoventilateur.



- Tourner le motoventilateur dans le sens horaire, afin de le déclipser du groupe et l'extraire vers le bas.

Motoventilateur Valéo (fig. Car. 51)

- Débrancher la batterie et le connecteur du motoventilateur.
- Déposer les trois vis de fixation (A) et extraire le motoventilateur vers le bas.

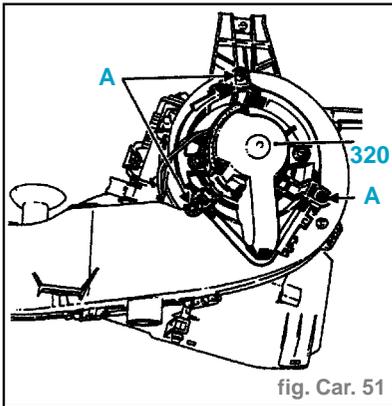


fig. Car. 51

Filtre à particules

- Placé devant l'entrée d'air extérieur, il assure le filtrage de l'air et garantit un total assainissement de ce dernier avant d'atteindre l'habitacle.
- Son remplacement est à effectuer tous les 20 000 km.

DÉPOSE

- Déposer :
 - les porte-raclettes,
 - la grille d'auvent,
 - le pare-pluie placé devant l'entrée d'air.
- Extraire le filtre à particules de son support (fig. Car. 52)

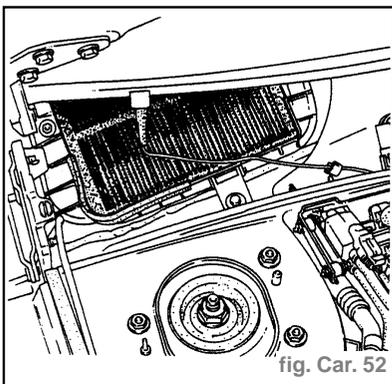
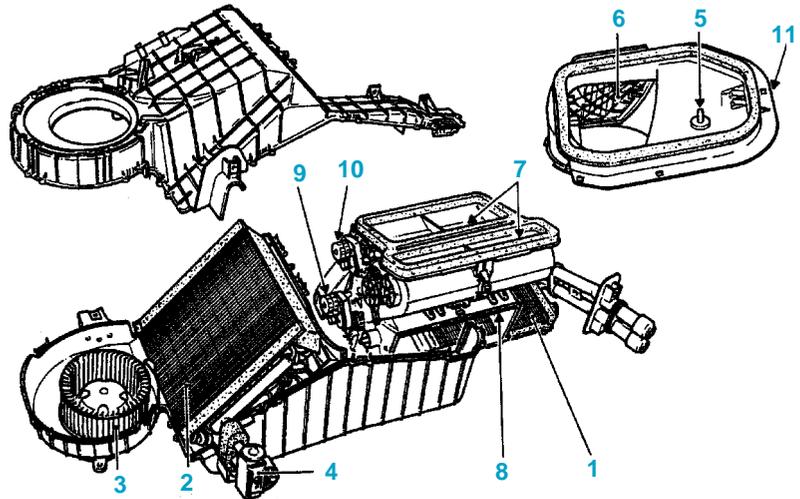


fig. Car. 52

REPOSE

- Reposer dans le sens inverse de la dépose.

CONDITIONNEMENT D'AIR



- 1 : Radiateur de chauffage - 2 : Évaporateur - 3 : Motoventilateur de soufflage d'air - 4 : Détendeur - 5 : Sonde de température extérieure - 6 : Volet d'entrée et de recyclage d'air - 7 : Volet de distribution d'air - 8 : Volet de mixage d'air (non visible sur le dessin) - 9 : Moteur de mixage d'air - 10 : Moteur de distribution d'air - 11 : Moteur de recyclage d'air (non visible sur le dessin)

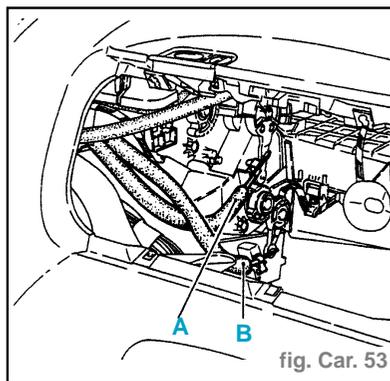


fig. Car. 53

Câble de commande

DÉPOSE

- Déposer :
 - le tableau de commande,
 - le vide-poches.
- Ensuite quelque soit le câble à déposer, il est nécessaire de désaccoupler les trois câbles au niveau de la répartition d'air (A), du mixage d'air (B) et du volet d'entrée d'air (fig. Car. 53)
- Extraire le boîtier de commande en prenant soin de faire suivre les trois câbles.
- Remplacer le ou les câbles défectueux.

REPOSE

- Reposer le ou les câbles sur le tableau de commande et remonter ce dernier sur la planche de bord.

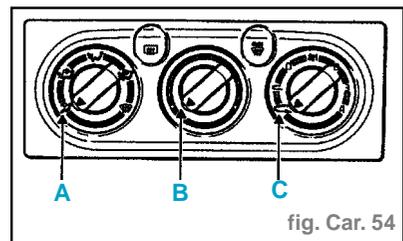


fig. Car. 54

- Positionner les trois rotateurs sur les positions (A), (B) et (C). (fig. Car. 54)
- Sur le boîtier répartiteur, positionner les trois volets en butée et agraffer les câbles correspondant aux volets,

Important : Avant de remonter le vide-poches, vérifier la pleine exploitation de la plage d'utilisation de chaque rotateur sur le tableau de commande.

Caractéristiques du circuit de climatisation

- Huile pour compresseur : **SANDEN SP 10 - 135 cm³ ± 15**
- Compresseur : **SANDEN 7H 15**
- Fluide réfrigérant **R134a** :
 - moteur F9Q 700 g ± 30
 - moteur K4M..... 710 g ± 30
 - moteur F4R..... 700 g ± 35
 - moteur F4P..... 710 g ± 30
 - moteur G8T 850 g ± 35
 - moteur L7X..... 800 g ± 25
 - moteur F3R..... 700 g ± 30

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

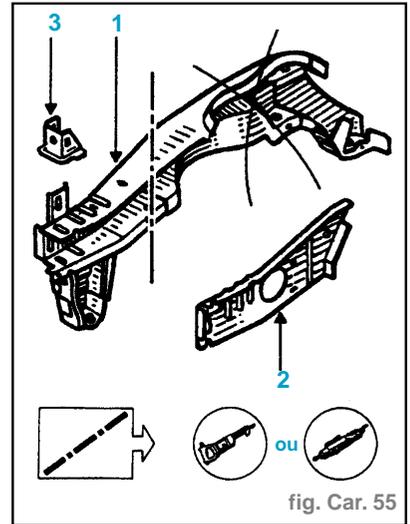
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Légende des vignettes

Lieu des opérations	Types d'outillage et ordre des opérations	Lieu des opérations	Types d'outillage et ordre des opérations												
DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE															
	ou scier														
	buriner														
	fraiser	dégrifer	nettoyer												
	meuler	dégrifer	nettoyer												
	fraiser														
	disquer	dégrifer	nettoyer												
	meuler														
	débraser	disquer													
SOUDURE															
	 pointeuse électrique	<table border="1"> <thead> <tr> <th>X</th> <th>L(en mm)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1-2</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>3-4</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>350</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>330</td> </tr> </tbody> </table>	X	L(en mm)	1-2	100	3-4	100	5	250	6	350	8	330	
X	L(en mm)														
1-2	100														
3-4	100														
5	250														
6	350														
8	330														
	Point de chaînette	disquer	glacis d'étain												
SOUDURE (suite)															
	bouchonner														
	cordon d'ancrage														
REDRESSAGE															
	tire clou														
PROTECTION DES SERTIS															
	cordon de mastic de cartouche														
	cordon et pulvérisation de mastic														
PROTECTION ANTI-GRAVILLONS															
	pulvérisation de mastic														
PROTECTION DES CORPS CREUX															
	injection avec buse soudée														
PEINTURE DES ZONES STYLISÉES															
	bombe aérosol														



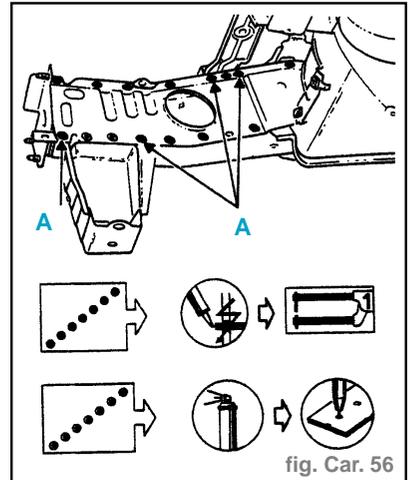
- Liaison avec fermeture de longeron avant
- Épaisseur des tôles (mm)**
- Longeron avant partie avant partielle **1,5**
 - Fermeture de longeron avant **0,7**
 - Support de traverse radiateur **1,5**
 - Traverse latérale extrême avant.... **1,5**

Dégrafage

- Le dégrafage de cette liaison ne sera pas effectué car les deux pièces seront déposées simultanément.

Soudure (fig. Car. 56)

Nota : En (A), quatre points en trois épaisseurs (1,5 + 2) + 0,7 mm. (fig. Car. 56)



- Liaison avec bac à batterie
- Épaisseur des tôles (mm)**
- Longeron avant partie avant partielle **1,5**
 - Bac à batterie **1,2**

Dégrafage

- Le dégrafage de cette liaison ne sera pas effectué car les deux pièces seront déposées simultanément.

Longeron avant partie avant

REMPACEMENT

- Opérations complémentaires à renfort de traverse avant.
- Le remplacement de cette pièce nécessite de remplacer également la fermeture de longeron et l'équerre de fixation de tôle porte-phare qui seront à commander séparément.
- Cette opération est à effectuer sur banc de réparation.

Composition de la pièce de rechange (fig. Car. 55)

1 : Pièces assemblée comprenant :

- support de traverse radiateur,
 - renforts internes,
 - écrous soudés
- 2 : Fermeture de longeron
- 3 : Équerre de fixation de tôle porte-phare
- Liaison avec renfort de traverse extrême avant
- Épaisseur des tôles (mm)**
- Longeron avant partie avant partielle **1,5**
 - Renfort de traverse extrême avant **1,5**
- Dégrafage**
- Quatre points électriques sur épaisseur **1,5 mm**.

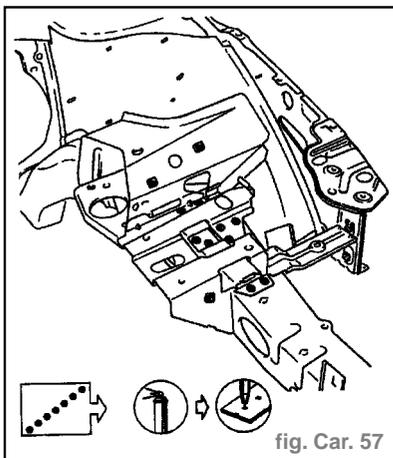


fig. Car. 57

Soudure (fig. Car. 57)

- Coupe partielle

Épaisseur des tôles (mm)

- Longeron avant partie avant partielle 1,5

Dégrafrage (fig. Car. 58)

- 340 mm sur épaisseur 1,5 mm.

Soudure (fig. Car. 58)

Nota : Du côté droit, le remplacement partiel nécessite la dépose du bac à batterie.

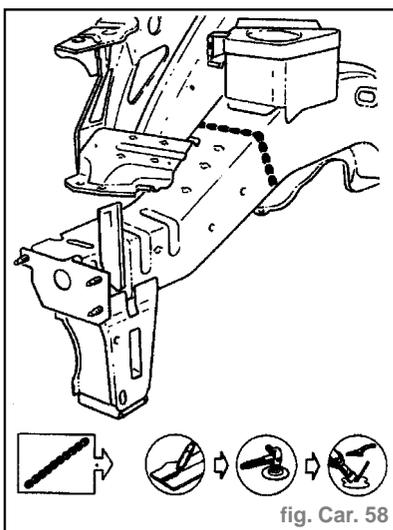


fig. Car. 58

Passage de roue

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement de la joue d'aile avec renfort supérieur.
- Cette opération nécessite une mise au banc de réparation.

Composition de la pièce de rechange

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Fermeture de longeron avant 0,7

Dégrafrage

- 4 points électriques sur épaisseur 1,5 mm.

- Liaison avec renfort supérieur de boîte de vitesses

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Support supérieur de boîte de vitesses 1,2

Dégrafrage

- 12 points électriques sur épaisseur 1,5 mm.

Soudure (fig. Car. 59)

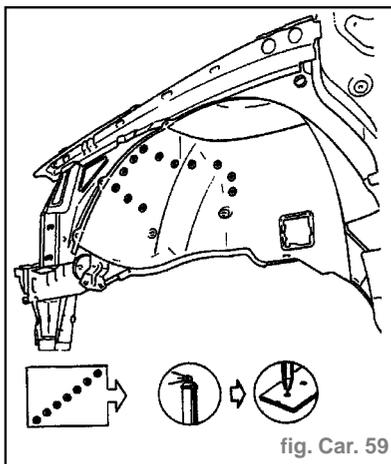


fig. Car. 59

- Liaison avec côté d'auvent (double de pied avant)

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Côté d'auvent (double de pied avant)..... 0,7

Dégrafrage

- Opération complémentaire : le dégrafrage de cette liaison ne sera pas effectué car les deux pièces seront déposées simultanément.

Nota : L'opération de soudure doit être effectuée avant la mise en place du renfort supérieur de côté d'auvent.

- Liaison avec longeron avant, partie avant

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Longeron avant partie avant..... 1,5
- Renfort de longeron 2,5

Dégrafrage

- 14 points électriques sur épaisseur 1,5 mm.

Soudure (fig. Car. 60)

Nota : En (A), cinq points en trois épaisseurs : 1,5 + 2,5 + 1,5 mm.

- Liaison avec longeron avant partie arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Longeron avant partie arrière 1,5

Dégrafrage

- 6 points électriques sur épaisseur 1,5 mm.

- Liaison avec équerre de liaison de tablier

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5

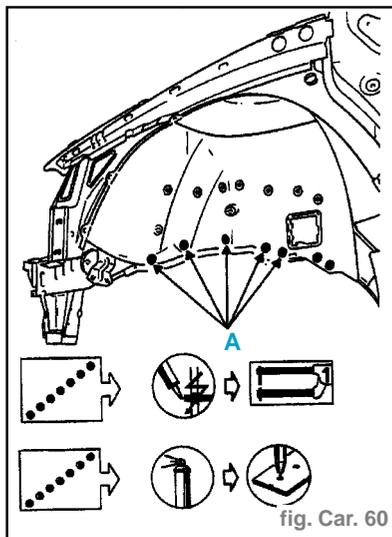


fig. Car. 60

- Équerre de liaison tablier..... 1

Dégrafrage

- 4 points électriques sur épaisseur 1,5 mm.

- Liaison avec cloison de chauffage

Épaisseur des tôles (mm)

- Passage de roue..... 1,5
- Cloison de chauffage..... 1
- Coupelle d'amortisseur 2

Pied avant

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.
- Elle nécessite également le remplacement du support d'enjoliveur de montant de baie.

Composition de la pièce de rechange (fig. Car. 61)

- Pièce assemblée avec :

- renfort de pied,
- obturateur de bas de caisse,
- équerre de fixation d'aile.

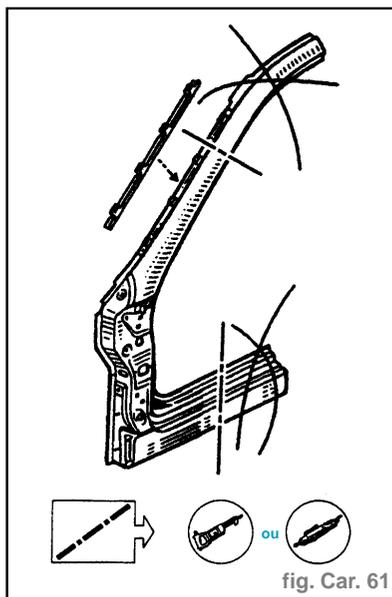


fig. Car. 61

• Liaison avec doublure de montant de baie

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied avant..... 0,8
- Doublure de montant de baie 1
- Renfort de pied avant 1,5

Dégrafrage

- 13 points électriques en une épaisseur 0,8 mm.
- 12 points électriques en deux épaisseurs : 1,5 + 0,8 mm.

Soudure (fig. Car. 62 et 63).

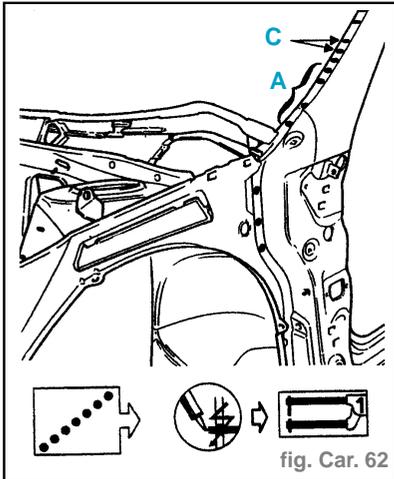


fig. Car. 62

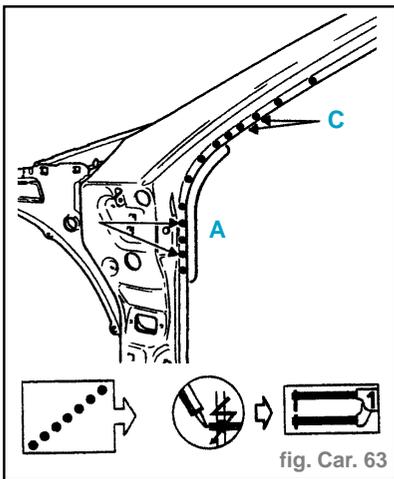


fig. Car. 63

- Nota** : - En (A), dix points en trois épaisseurs : 0,8 + 1,5 + 1 + 1 mm.
 - En (B), deux points en quatre épaisseurs : 0,8 + 1,5 + 0,8 mm.
 - En (C), quatre points en trois épaisseurs : 1 + 1 + 0,8 mm.

• Liaison avec doublure de pied avant (côté d'auvent)

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied avant..... 0,8
- Doublure de pied avant (côté d'auvent) 0,7
- Renfort de pied avant 1,5

Dégrafrage

- 7 points électriques sur deux épaisseurs : 0,8 + 1,5 mm.
- 1 point électrique sur épaisseur 0,8 mm.

Soudure (fig. Car. 64).

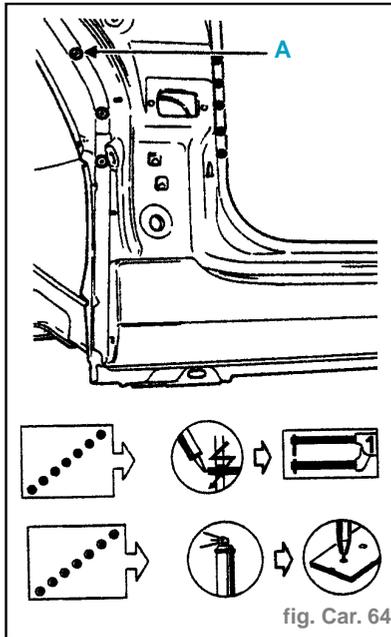


fig. Car. 64

Nota : Tous les points sont en trois épaisseurs sauf (A) en deux épaisseurs : 0,8 x 2 mm.

• Liaison avec fermeture de bas de caisse partie avant

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied avant..... 0,8
- Fermeture de bas de caisse partie avant 1,2

Dégrafrage

- 22 points électriques sur deux épaisseurs : 0,8 + 1,5 mm.

Nota : Tous les points sont en trois épaisseurs.

• Coupe partielle

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied avant..... 0,8

Dégrafrage (fig. Car. 61) 200 + 350 mm.

Pied milieu

REMPACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.
- Elle est obtenue par coupe du côté de caisse partie avant.

Composition de la pièce de rechange (fig. Car. 65)

- Pièce assemblée avec :
 - renforts,
 - cage d'écrous.

• Liaison avec fermeture de bas de caisse

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied milieu 0,8
- Fermeture de bas de caisse..... 1,2
- Renfort de pied milieu..... 1,5

Dégrafrage

- 10 points électriques sur deux épaisseurs : 0,8 + 1,5 mm.

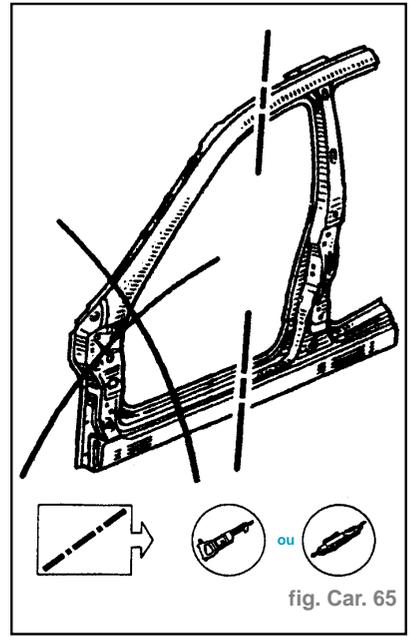


fig. Car. 65

• Liaison avec doublure de pied milieu

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied milieu 0,8
- Doublure de pied milieu 0,7
- Renfort de pied milieu 1,5

Dégrafrage

- 29 points électriques sur deux épaisseurs : 0,8 + 1,5 mm

Soudure (fig. Car. 66)

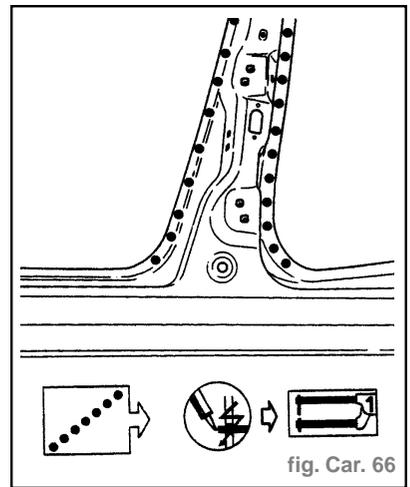


fig. Car. 66

Nota : Tous les points sont en trois épaisseurs.

• Coupes partielles

Épaisseur des tôles (mm)

- Pied milieu 0,8

Dégrafrage (fig. Car. 67 et 68) 2 x 350 mm, 1 x 175 mm.

Soudure (fig. Car. 67 et 68)

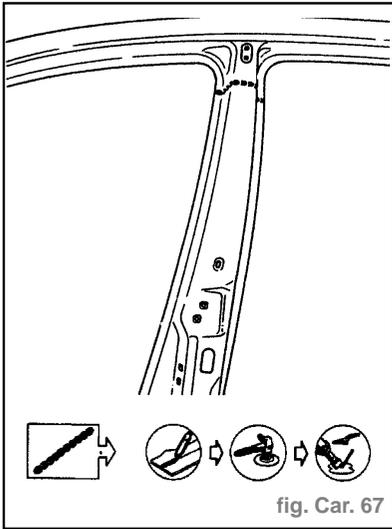


fig. Car. 67

Composition de la pièce de rechange

- Pièce assemblée avec :
 - renfort de contre-lame,
 - renfort de gâche,
 - support de feux,
 - insonorisant.
- **Liaison avec passage de roue extérieur**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Passage de roue extérieur **0,7**
- Renfort de pied de porte..... **1,2**
- Plancher arrière **0,7**

Dégrafrage

- 30 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.
- En (C), chauffer au chalumeau à air chaud pour décoller le panneau (fig. Car. 70)

Soudure (fig. Car. 70, 71 et 72).

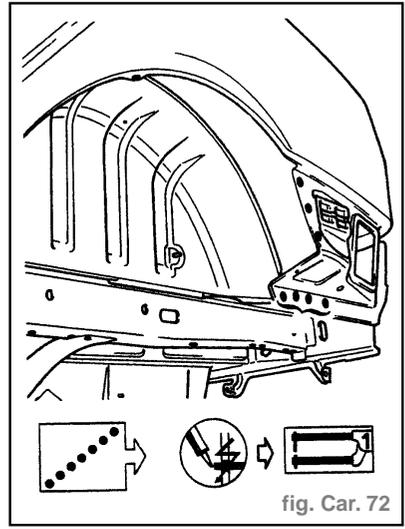


fig. Car. 72

- Plancher arrière partie arrière..... **0,7**

Dégrafrage

- 2 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.

• **Liaison avec renfort de pied de porte arrière**

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Renfort de pied de porte arrière **1,2**
- Fermeture de bas de caisse partie arrière..... **1,5**
- Boîtier de train arrière **2**

Dégrafrage

- 24 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.

Soudure (fig. Car. 73)

Nota : - En (A), sept points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,5 + 1,2 mm**.

- En (B), un point électrique en quatre épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 1,5 + 2 mm**.

- En (C), onze points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 0,7 mm**.

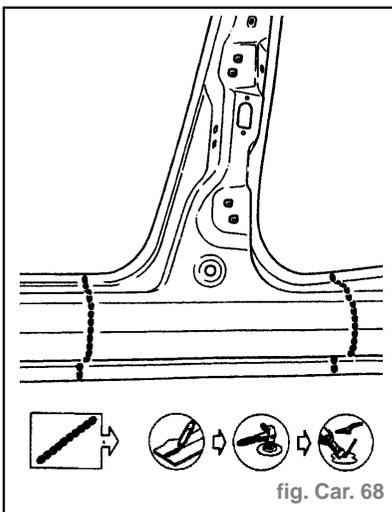


fig. Car. 68

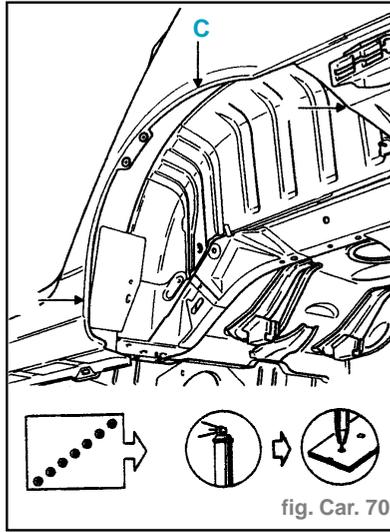


fig. Car. 70

Panneau d'aile AR complet (Berline)

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière (fig. Car. 69).

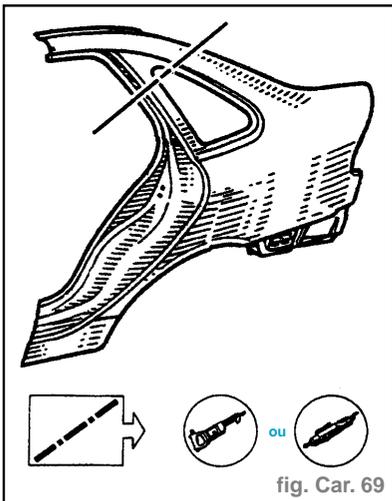


fig. Car. 69

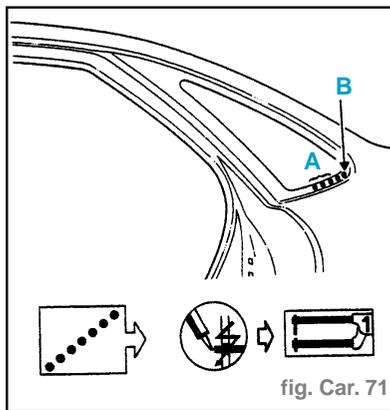


fig. Car. 71

Nota : - En (A), trois points en trois épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 0,7 mm**.

- En (B), un point en trois épaisseurs : **0,8 + 0,1 + 0,7 mm**.

Nota : - En (C), avant la repose du panneau, effectuer un cordon de mastic colle (fig. Car. 70).

• **Liaison avec plancher arrière, partie arrière**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**

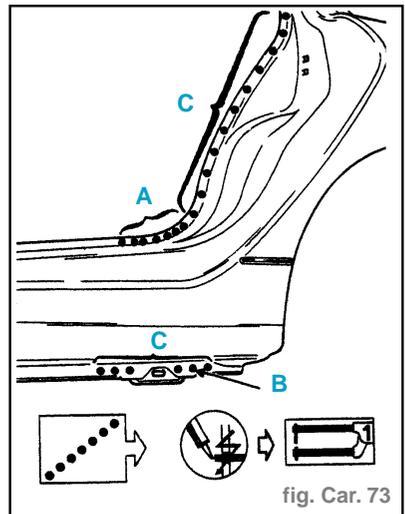


fig. Car. 73

• **Liaison avec ensemble jupe arrière**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Doublure de jupe..... **0,7**

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Dégrafage

- 3 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.
- **Liaison avec gouttière supérieure de panneau d'aile**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Gouttière supérieure de panneau d'aile..... **0,7**

Dégrafage

- 8 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.
- **Liaison avec doublure de custode**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Doublure de custode partie supérieure..... **0,7**
- Doublure de custode partie inférieure .. **1**

Dégrafage

- 5 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.

Soudure (fig. Car. 74).

Nota : - En (A), deux points électriques en trois épaisseurs.

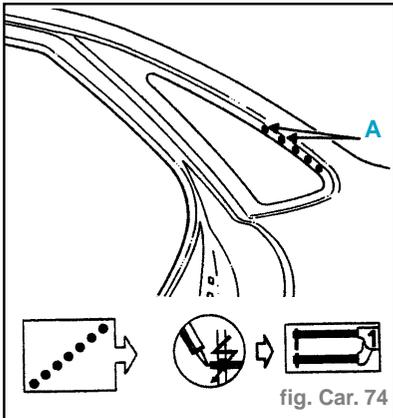


fig. Car. 74

- **Liaison avec support de feux**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Support de feux..... **0,7**

Dégrafage

- 4 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.

- **Liaison avec allonge de panneau d'aile**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Allonge de panneau d'aile **0,8**

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.
- **150 mm**.

Soudure (fig. Car. 75).

Nota : Meuler le cordon de chaînette de façon à faire un léger sillon, qui sera lissé au mastic joint peinture.

- **Liaison avec renfort supérieur de custode**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**
- Renfort supérieur de custode **1,2**
- Doublure de custode..... **0,7**
- Renfort de pied de porte **1,2**

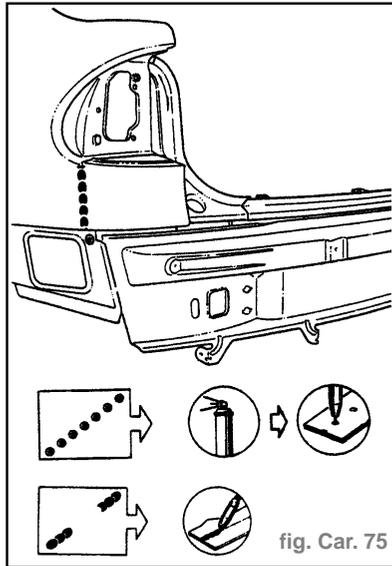


fig. Car. 75

Dégrafage

- 14 points électriques sur épaisseurs **0,8 mm**.

- **Coupe partielle**

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile complet..... **0,8**

Dégrafage (fig. Car. 76) 250 mm

Soudure (fig. Car. 76)

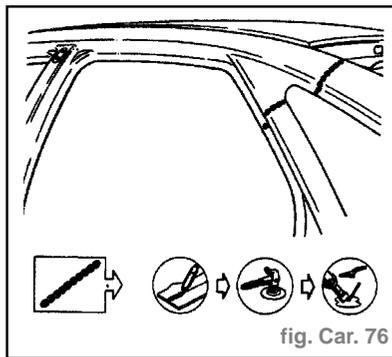


fig. Car. 76

Plancher AR partie AR (Berline)

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement d'une jupe arrière ou d'un panneau d'aile arrière pour une collision arrière.

Composition de la pièce de rechange

- Pièce assemblée comprenant :
 - support de cric,
 - pontet et pattes de fixation,
 - écrous et goujons soudés.
- **Liaison avec plancher arrière partie avant**

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... **0,7**
- Plancher arrière partie avant **0,7**
- Passage de roue intérieur..... **0,7**

Dégrafage

- 2 x 2 points électriques sur épaisseur **0,7 mm** (fig. Car. 77).
- 1 x 2 points électriques sur épaisseur **0,7 mm** (fig. Car. 78).

Soudure (fig. Car. 77 et 78).

Nota : En (A), un point électrique en trois épaisseurs : **3 x 0,7 mm**.

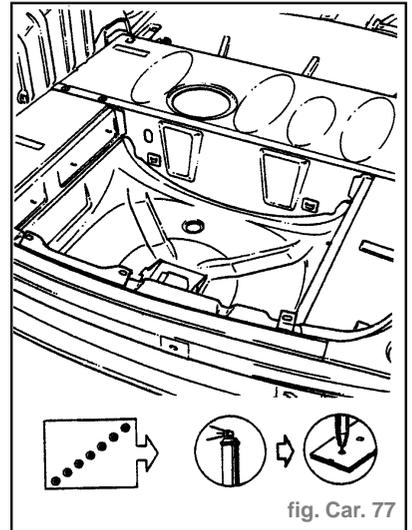


fig. Car. 77

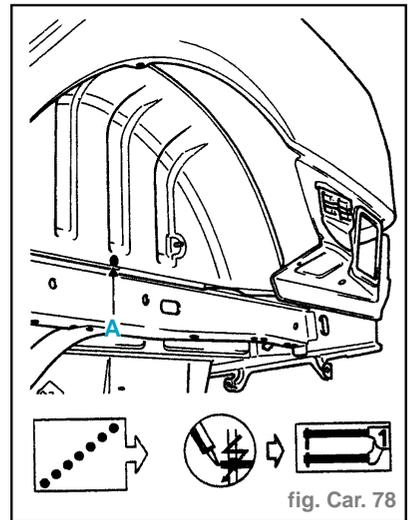


fig. Car. 78

- **Liaison avec traverse fermeture de bac roue de secours**

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... **0,7**
- Traverse fermeture de bac roue de secours **0,8**

Dégrafage

- 16 points électriques sur épaisseur **0,7 mm**.

- **Liaison avec longeron arrière assemblé**

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... **0,7**
- Longeron arrière assemblé..... **1,2**

• Liaison avec passage de roue intérieur arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7
- Passage de roue intérieur arrière.. 0,7

Dégrafage

- Coupe 50 mm par côté.
- 6 points électriques sur épaisseur 0,7 mm.

• Liaison avec passage de roue extérieur arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7
- Passage de roue extérieur arrière 0,7
- Panneau d'aile arrière..... 0,8

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseur 0,7 mm.

• Liaison avec allonge de passage de roue extérieur arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7
- Allonge de passage de roue extérieur arrière 0,7
- Panneau d'aile 0,8

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseur 0,7 mm.

• Liaison avec panneau d'aile

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7
- Panneau d'aile 0,8

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseur 0,7 mm.

• Liaison avec ensemble jupe arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7
- Doublure de jupe..... 0,7
- Traverse inférieure extrême arrière.. 1,2

Dégrafage

- Le dégrafage de cette liaison ne sera pas effectué car les deux pièces seront déposées simultanément.

Soudure (Fig. Car. 79).

Nota : Quatre points électriques par côté, sur trois épaisseurs : 0,7 x 2 + 1,2 mm.

• Coupe partielle

Épaisseur des tôles (mm)

- Plancher arrière partie arrière..... 0,7

Dégrafage (fig. Car. 80)

- Coupe 630 mm x 2.

Soudure (fig. Car. 80).

Ensemble jupe AR (Berline)

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière.

Composition de la pièce

- Pièce assemblée avec :

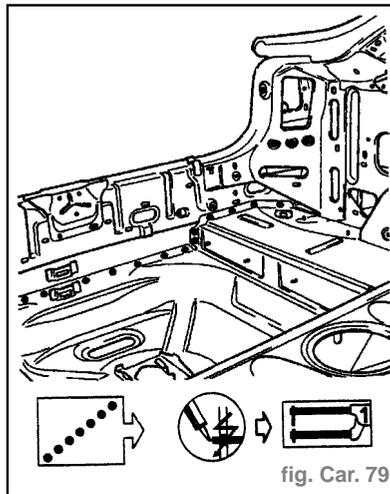


fig. Car. 79

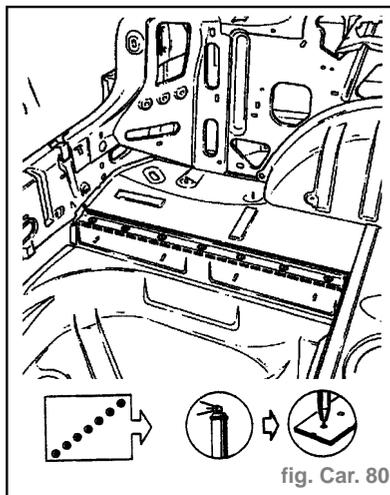


fig. Car. 80

- doublure de jupe,
- traverse de plancher extrême arrière,
- support de gâche.

• Liaison avec panneau d'aile

Épaisseur des tôles (mm)

- Doublure de jupe..... 0,7
- Panneau d'aile 0,8

Dégrafage

- 3 points électriques sur épaisseur 0,7 mm.

• Liaison avec plancher arrière partie arrière

Épaisseur des tôles (mm)

- Traverse extrême arrière..... 1,2
- Doublure de jupe..... 0,7
- Plancher arrière partie arrière..... 0,7

Dégrafage (fig. Car. 81)

- 4 points électriques par côté sur deux épaisseurs 1,2 + 0,7 mm.
- 13 points électriques sur trois épaisseur 1,2 mm.

Soudure (fig. Car. 81).

Nota : En (A), quatre points électriques par côté, sur trois épaisseurs : 0,7 x 2 + 1 mm.

• Liaison avec longeron arrière assemblé

Épaisseur des tôles (mm)

- Traverse extrême arrière..... 1,2

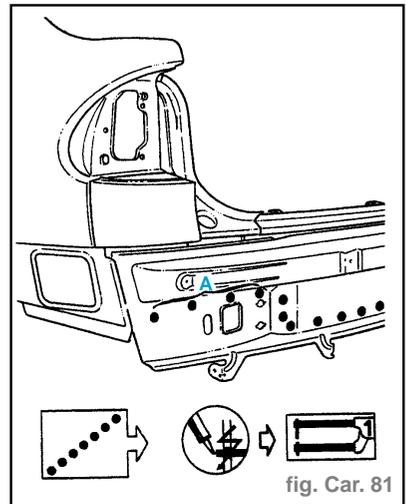


fig. Car. 81

- Longeron arrière assemblé..... 1,2
- Équerre d'anneau d'arrimage 1

Dégrafage

- 5 points électriques sur épaisseur 1,2 mm.

• Liaison avec gouttière inférieure de panneau d'aile

Épaisseur des tôles (mm)

- Jupe arrière..... 0,7
- Doublure de jupe..... 0,7
- Traverse extrême arrière..... 1,2
- Gouttière inférieure de panneau d'aile..... 0,7

Dégrafage

- 1 point électrique sur épaisseur 0,7 mm.
- 1 point électrique sur deux épaisseurs : 1,2 + 0,7 mm.

• Liaison avec allonge de passage de roue extérieur

Épaisseur des tôles (mm)

- Jupe arrière..... 0,7
- Doublure de jupe..... 0,7
- Traverse extrême arrière..... 1,2
- Allonge de passage de roue extérieur 0,7

Dégrafage

- 1 point électrique sur deux épaisseurs : 0,7 + 2 mm.
- 2 point électriques sur deux épaisseurs : 1,2 + 0,7 mm.

Panneau d'aile AR (Break)

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière.
- Pour le remplacement de cette pièce plusieurs possibilités sont envisageables (fig. Car. 82) :

- 1 : coupe en (A), (B) et (C),
- 2 : coupe en (A), (B) et (D).

Composition de la pièce

- Pièce assemblée avec :
 - renfort de contre-lame,
 - renfort de gâche,
 - élément inférieur de côté de caisse,
 - insonorisant.

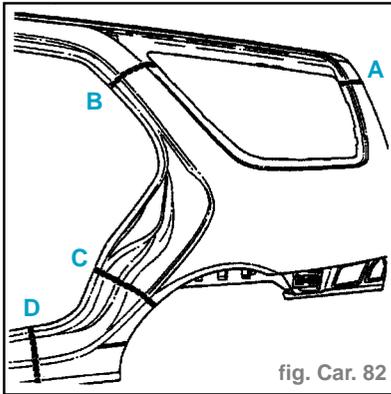


fig. Car. 82

• Coupes partielles

- Épaisseur des tôles (panneau) (mm) **0,80**

Dégrafage (mm)

- Coupe (A) **130**
 - Coupe (B) **215**
 - Coupe (C) **270**
 - Coupe (D) **380**

• Liaison avec passage de roue extérieur

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile complet..... **0,8**
 - Passage de roue extérieur **0,7**
 - Renfort de pied de porte..... **1,2**
 - Plancher AR **0,7**

Dégrafage

- 16 points électriques sur épaisseur **0,8 mm**. En (C), chauffer au chalumeau à air chaud, pour décoller le panneau.

Soudure (fig. Car. 83 et 84).

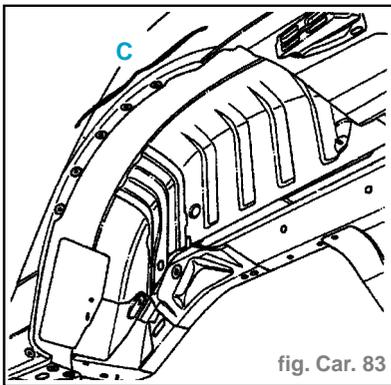


fig. Car. 83

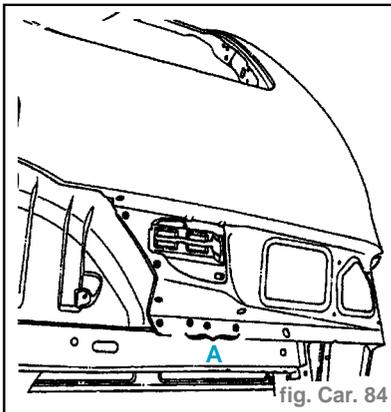


fig. Car. 84

Nota : En (C), avant la repose du panneau, effectuer un cordon de mastic colle.

Nota : En (A), trois points en trois épaisseurs : **0,8 + 0,7 + 0,7 mm**.

• Liaison avec allonge de passage de roue extérieur

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile **0,8**
 - Allonge de passage de roue extérieur **0,7**

Dégrafage

- Quatre points électriques sur épaisseur **0,8 mm**.

Soudure (fig. Car. 85).

Nota : - En (A), quatre point en trois épaisseurs : **0,8 + 0,7 + 0,7 mm**.

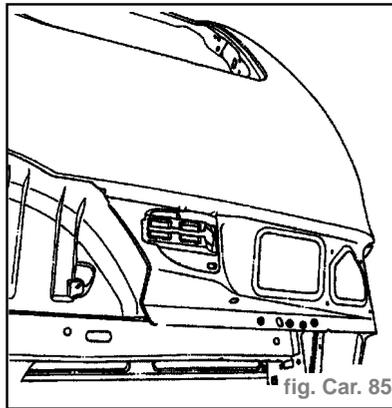


fig. Car. 85

• Liaison avec passage de roue côté droit

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile **0,8**
 - Passage de roue..... **0,8**

Dégrafage

- Trois points électriques sur épaisseurs **0,8 mm**.

• Liaison avec ensemble tôle de fermeture et jupe AR

Épaisseur des tôles (mm) :
 - Tôle de fermeture **0,7**
 - Jupe **0,8**

Dégrafage

- Trois points électriques sur épaisseurs **0,8 mm**.

• Liaison avec support des feux

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile **0,8**
 - Support de feux..... **0,7**

Dégrafage

- 12 point électriques sur épaisseurs **0,8 mm**.

• Liaison avec renfort de pied de porte AR

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile complet..... **0,8**
 - Renfort de pied de porte AR..... **1,2**
 - Fermeture de bas de caisse partie AR..... **1,5**
 - Boîtier de train AR..... **2,0**

Dégrafage

- 8 points électriques sur épaisseurs **0,8 mm** pour une coupe en (C).
 - 25 points électriques pour une coupe en (D).

Soudure (fig. Car. 86).

Nota : - En (C), 8 points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 0,7 mm**,
 - En (D), 25 points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,5 + 1,2 mm**.

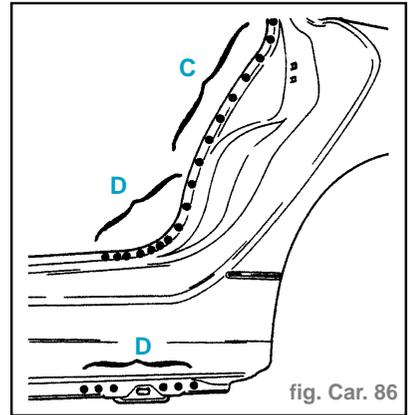


fig. Car. 86

• Liaison avec doublure de custode

Épaisseur des tôles (mm)
 - Panneau d'aile complet..... **0,8**
 - Doublure de custode partie supérieure..... **0,7**
 - Doublure de custode partie inférieure..... **1,0**

Dégrafage

- 29 points électriques sur épaisseurs **0,8 mm**.

Soudure (fig. Car. 87).

Nota : - En (A), 4 points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 0,7 mm**.
 - En (B), 8 points électriques en trois épaisseurs : **0,8 + 1,2 + 0,7 mm**.

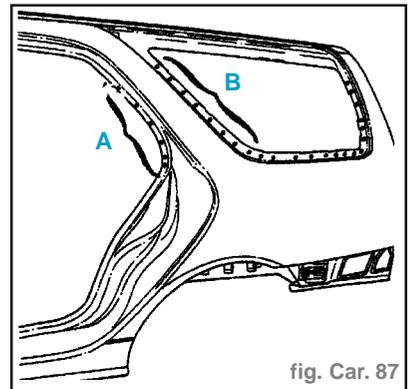


fig. Car. 87

Jupe AR (Break)

REPLACEMENT

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base en collision AR ou complémentaire en collision latérale.
 - Cette pièce peut être remplacée partiellement, suivant la coupe (A) (fig. Car. 88).

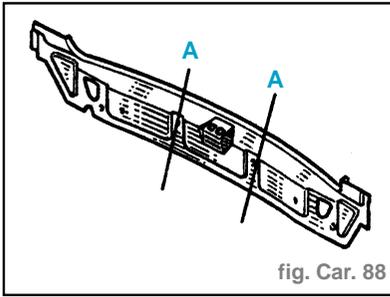


fig. Car. 88

• Liaison avec panneau d'aile inférieur

Épaisseur des tôles (mm)

- Panneau d'aile 0,8
- Jupe AR 0,7

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseurs 0,8 mm par côté.

• Liaison avec support de feux

Épaisseur des tôles (mm)

- Support de feux..... 0,8
- Jupe AR 0,8

Dégrafage

- 21 points électriques sur épaisseurs 0,8 mm.

• Liaison avec allonge de plancher

Épaisseur des tôles (mm)

- Jupe arrière..... 0,8
- Allonge de plancher 1,2

Dégrafage

- 18 points électriques sur épaisseurs 0,8 mm.

Soudure (fig. Car. 89)

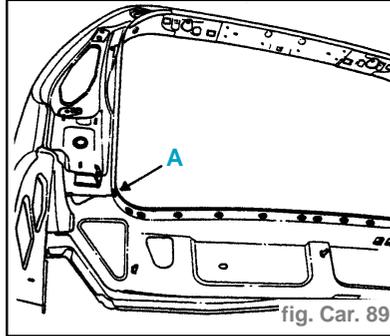


fig. Car. 89

- En (A), un point en trois épaisseurs : 0,8 + 0,8 + 1,2 mm.

• Liaison avec allonge de longeron

Épaisseur des tôles (mm)

- Jupe AR 0,8
- Allonge de longeron 1,2

Dégrafage

- 3 points électriques sur épaisseurs 0,8 mm par côté.

• Liaison avec renfort de traverse

Épaisseur des tôles (mm)

- Jupe AR 0,8
- Renfort de traverse..... 1,2

Dégrafage

- 2 points électriques sur épaisseurs 0,8 mm par côté.

• Coupe partielle

- Épaisseur des tôles (jupe AR) (mm) 0,7

Dégrafage

- Coupe sur 190 mm.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

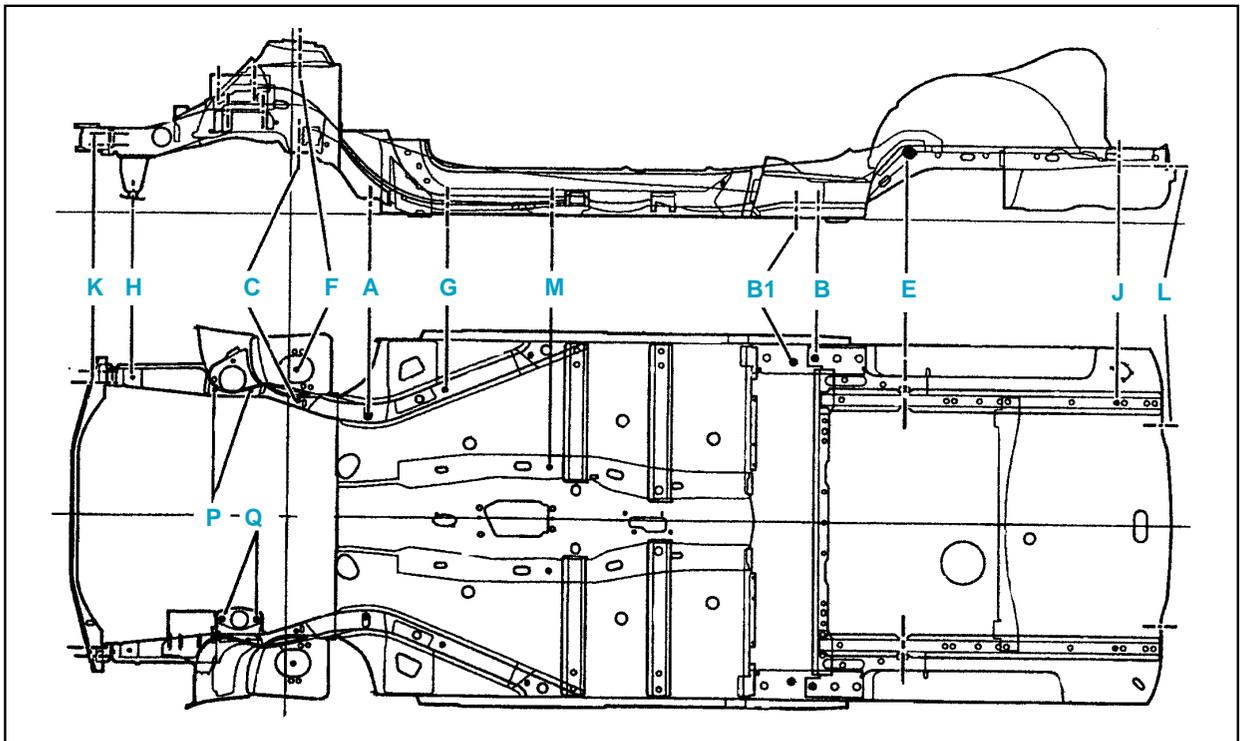
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MESURES DE CARROSSERIE

X56	Désignation	Cote X	Cote Y	Cote Z	Ø (mm)	Pente (%)
A	Fixation AR de berceau AV	299	397	60	G : 20,5 D : 12,2x18,5	0
B	Fixation AV de train AR	2 050,25	646	57,5	14,5	0
B1	Pilotage de train AR	1 970	630	59	18,5	0
C	Fixation AV de berceau AV	39,5	459,5	252,5	15,5	0
E	Fixation support d'amortisseur AR	2 399	538	259	14,5	0
F	Fixation support d'amortisseur AV	34,5	578,6	654,6	9,4x3	X : 5° Y : 2°
H	Extrémité AV de longeron AV	- 653,5	* 559	82	14,5	0
H1	Appui de façade	- 701,5	-	-	-	0
G	Extrémité AR de longeron AV	590	501,3	1	G : 18,5 D : 18,5x26,5	0
J	Extrémité AR de longeron AR	3 258,5	383	218	12,2x16,2	0
K	Traverse inférieure extrême AV	- 724	599	304	Goujon M8	0
L	Traverse extrême AR (jupe)	3 409	400	228	Champion 14	Horizontale
M	Traverse sous plancher AV	1 014,8	205	- 7	16,5	0
P	Fixation AV moteur	- 299	492	545	M10	0
	Fixation AR moteur	- 159	492	545	M10	0
Q	Fixation AV boîte de vitesses	- 259	411,5	404	M12	0
Q	Fixation AR boîte de vitesses	- 124	411,5	404	M12	0

* Point de fixation traverse radiateur



GÉNÉRALITÉS

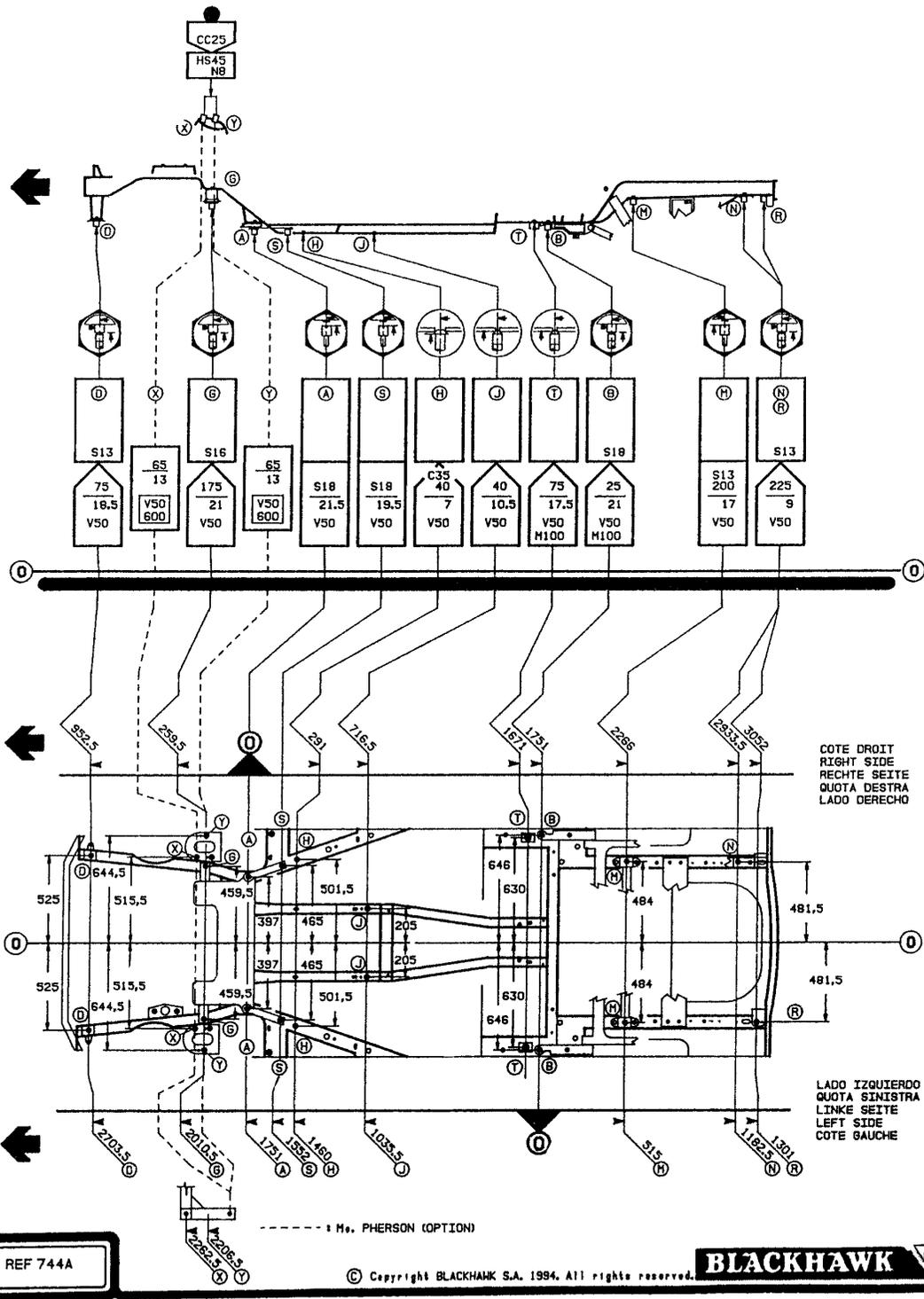
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE CAISSE AU MARBRE

BLACKHAWK. F188 RENAULT (01.94->)
 LAGUNA REF 744A

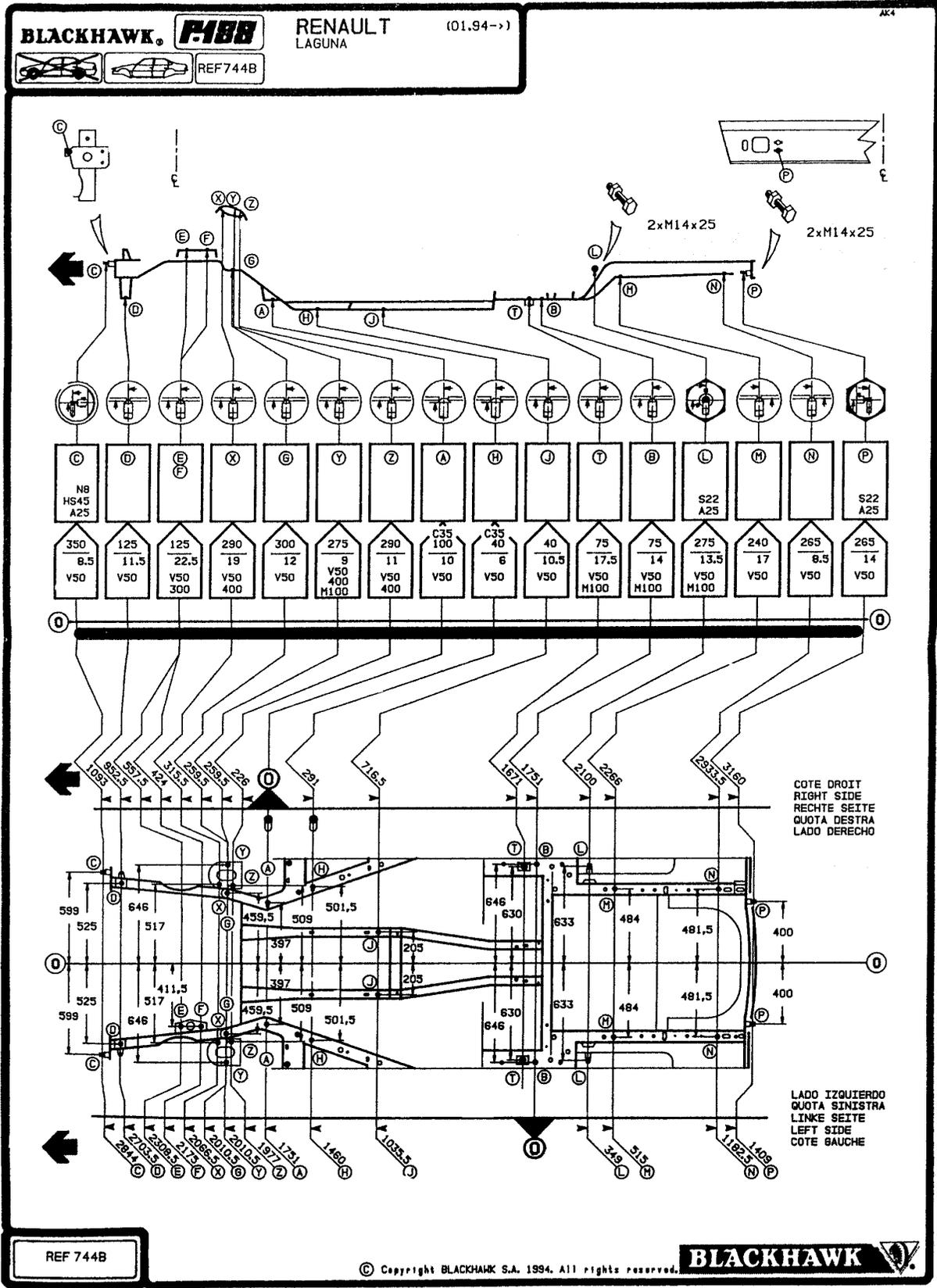


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

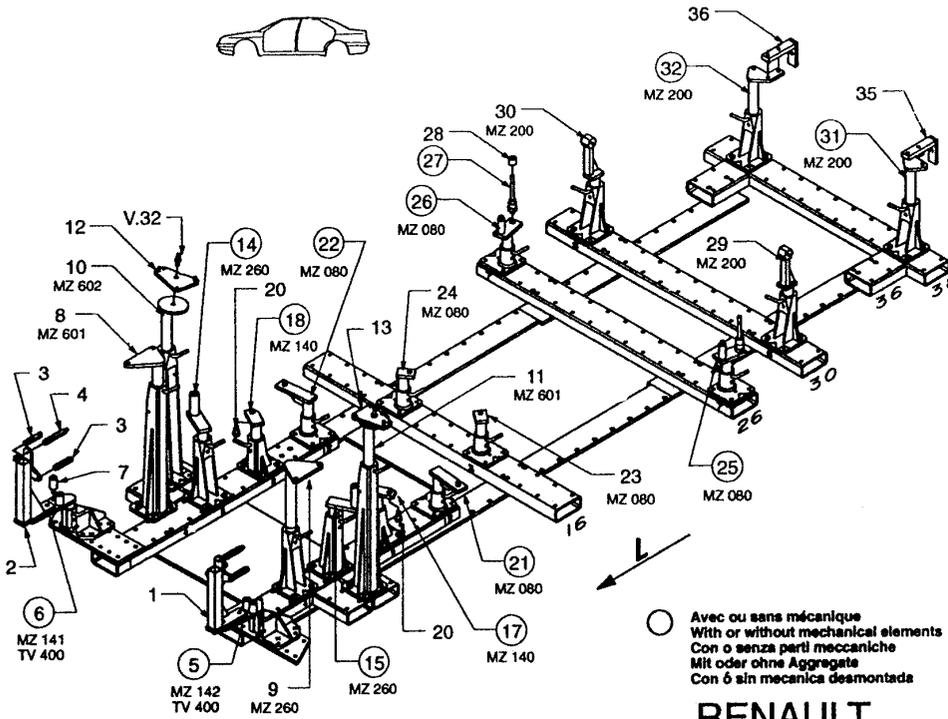
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CELETTE

RENAULT LAGUNA LAGUNA NEVADA



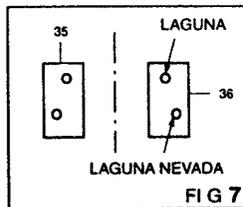
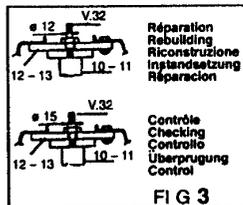
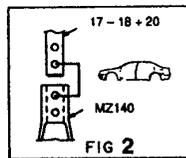
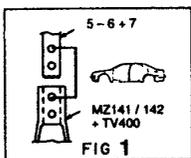
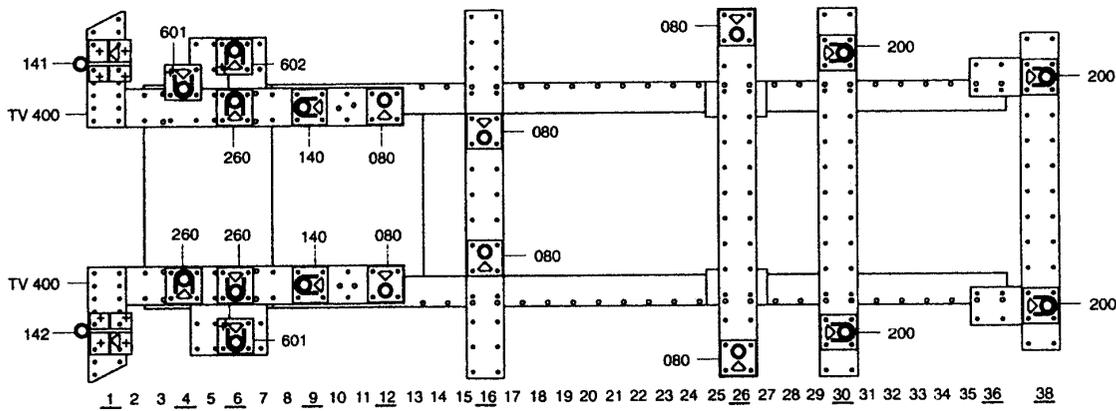
REP.	REFERENCE	PDS	NB
1	675.701	2,9	1
2	675.702	2,9	1
3	675.703	0,2	4
4	675.704	0,3	2
5	675.705	2,7	1
6	675.706	2,7	1
7	675.707	0,3	2
8	675.708	3,0	1
9	675.709	3,1	1
10	675.710	3,4	1
11	675.711	3,4	1
12	675.712	1,4	1
13	675.713	1,4	1
14	675.714	2,4	1
15	675.715	2,4	1
16	675.716	0,1	2
17	675.717	1,6	1
18	675.718	1,6	1
19	675.719	0,1	2
20	675.720	0,1	2
21	675.721	0,1	1
22	675.722	2,4	1
23	675.723	1,6	1
24	675.724	1,6	1
25	675.725	2,3	1
26	675.726	2,3	1
27	675.727	0,3	2
28	675.728	0,1	2
29	675.729	2,6	1
30	675.730	2,6	1
31	675.731	3,3	1
32	675.732	3,3	1
34	675.734	0,9	1
35	675.735	1,6	1
36	675.736	0,1	2
	V.32	0,1	2

M 8x25	14
M 8x80	2
M 8x100	2
M 10x30	2
M 12x16	2
M 12x20	4
M 12x30	4
M 12x40	4
M 12x45	4
M 14x130	2

M 8	4
M 12	14
M 14	2

M 12	4
L 12	2

68 Kg	20.06.95	427-
-------	----------	------



CELETTE
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1995 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

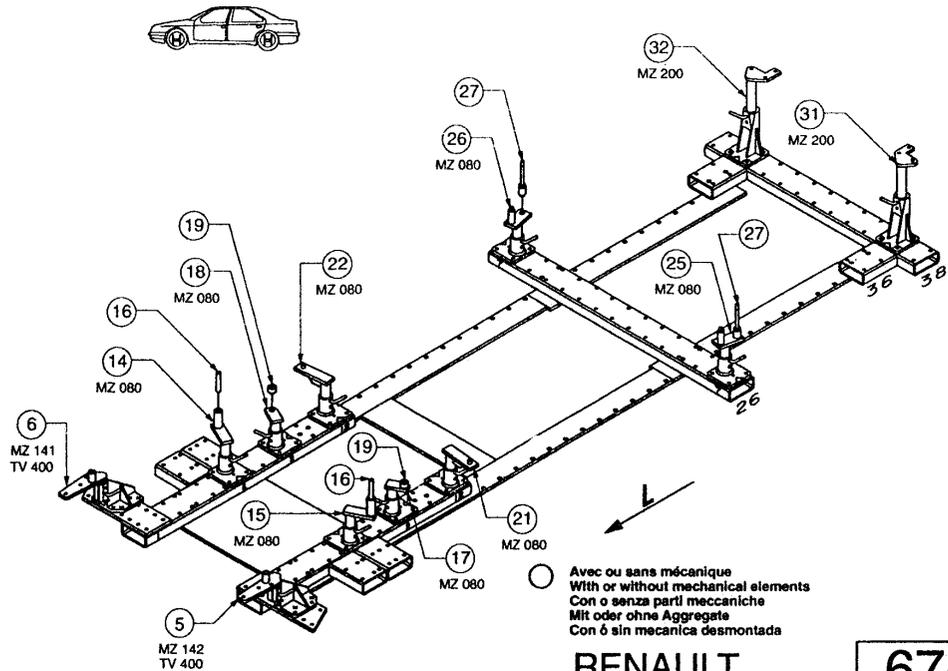
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

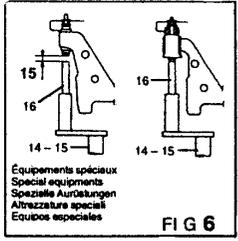
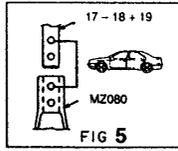
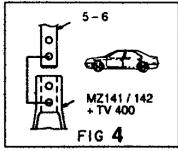
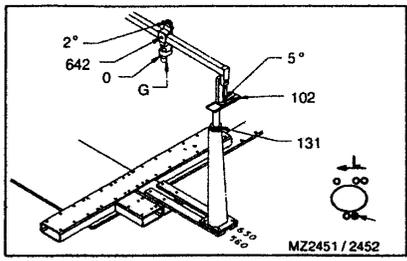
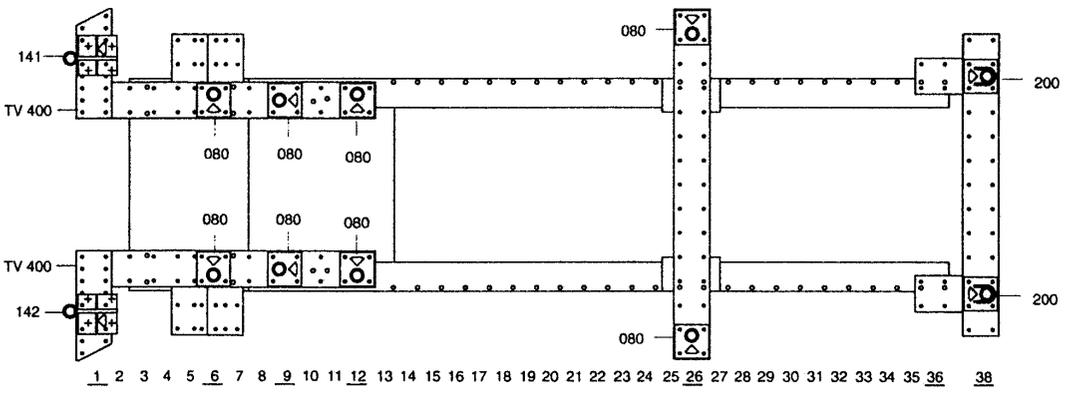
CELETTE®

RENAULT LAGUNA LAGUNA NEVADA



RENAULT

675.310		
68 Kg	20.06.95	427-D-22E



CELETTE®
WIENNE-FRANCE

© Copyright 1995 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000 MYGALE

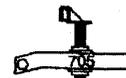
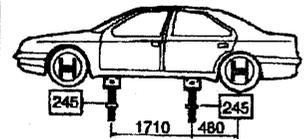
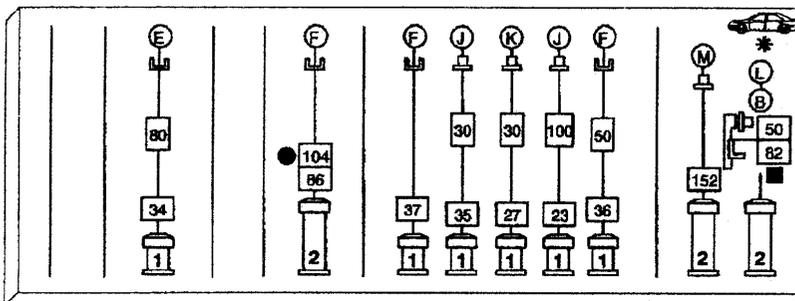
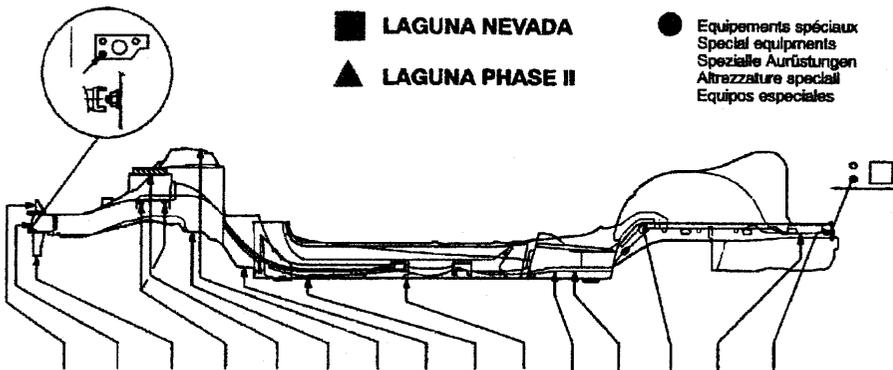
RENAULT LAGUNA - LAGUNA NEVADA

■ LAGUNA NEVADA
▲ LAGUNA PHASE II

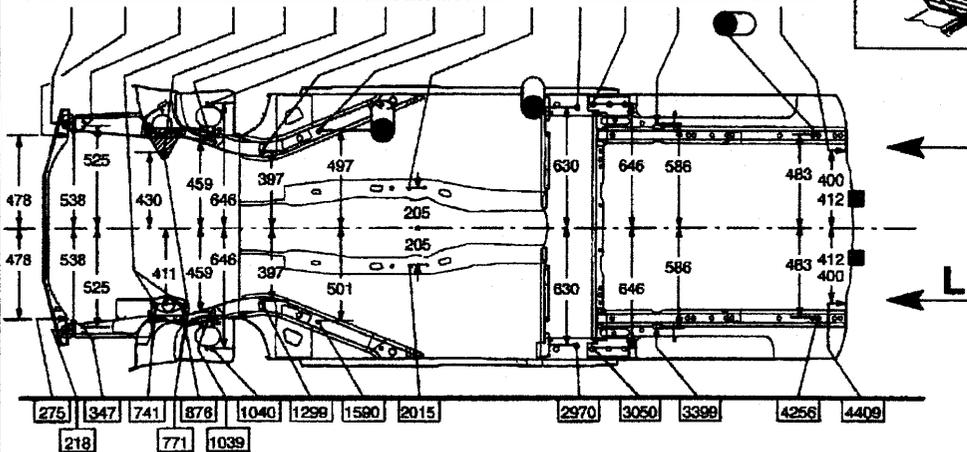
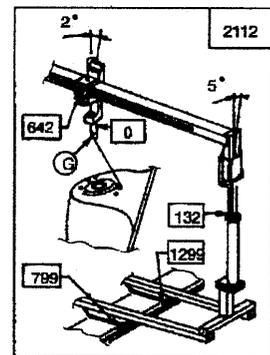
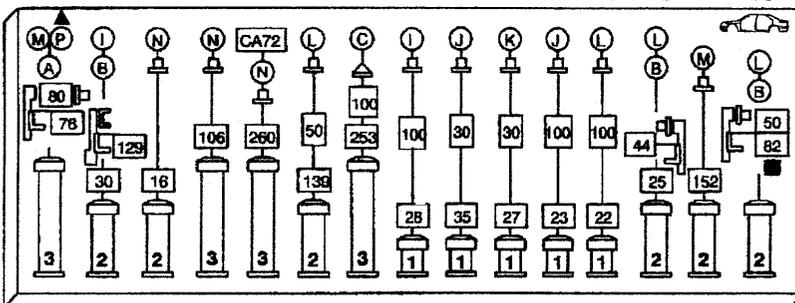
● Equipements spéciaux
Special equipments
Spezielle Ausrüstungen
Attrezzature special
Equipos especiales

C 2730

CA 72



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



275 347 741 878 1040 1299 1580 2015 2970 3050 3399 4256 4409
218 771 1039

11/98

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

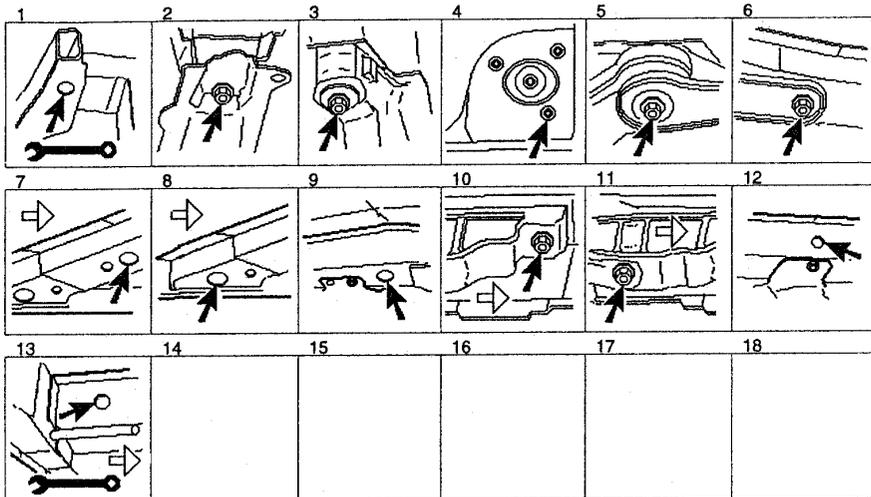
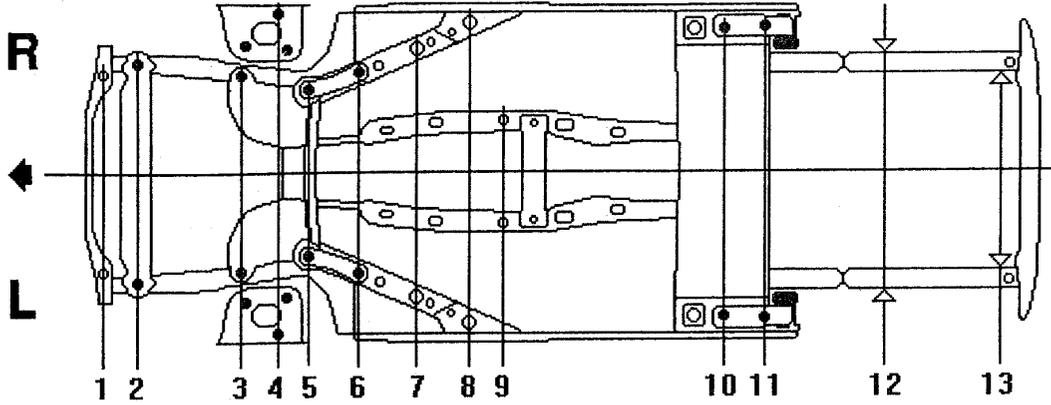
RENAULT Laguna



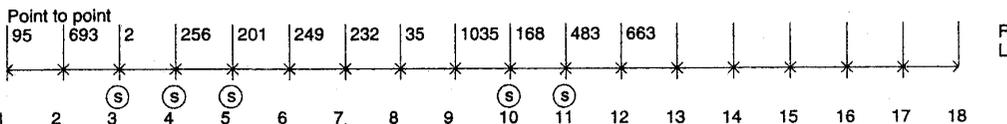
4154-2

~~4154-1~~

Model year: See Index



B =
 H =
 S-G =



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	R	L	
	25x10	B13	B17	S-G	B19	B19	H30	H24	H17	B19	B19	H15	H12								
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								
	200	---	200	600	---	---	---	---	---	---	---	200	200								
	205	229	134	236	159	158	172	191	161	210	164	232	232								

	2798	2703	2010	2008	1752	1551	1302	1070	1035	0	168	651	1314							R	L
	1046	951	258	256	0	201	450	682	717	1752	1920	2403	3066							R	L
	968	1048	920	1290	794	930	1130	1328	410	1292	1292	1038	892							R	L
	484	524	460	645	397	465	565	664	205	646	646	519	446							R	L

CAR-O-LINER®

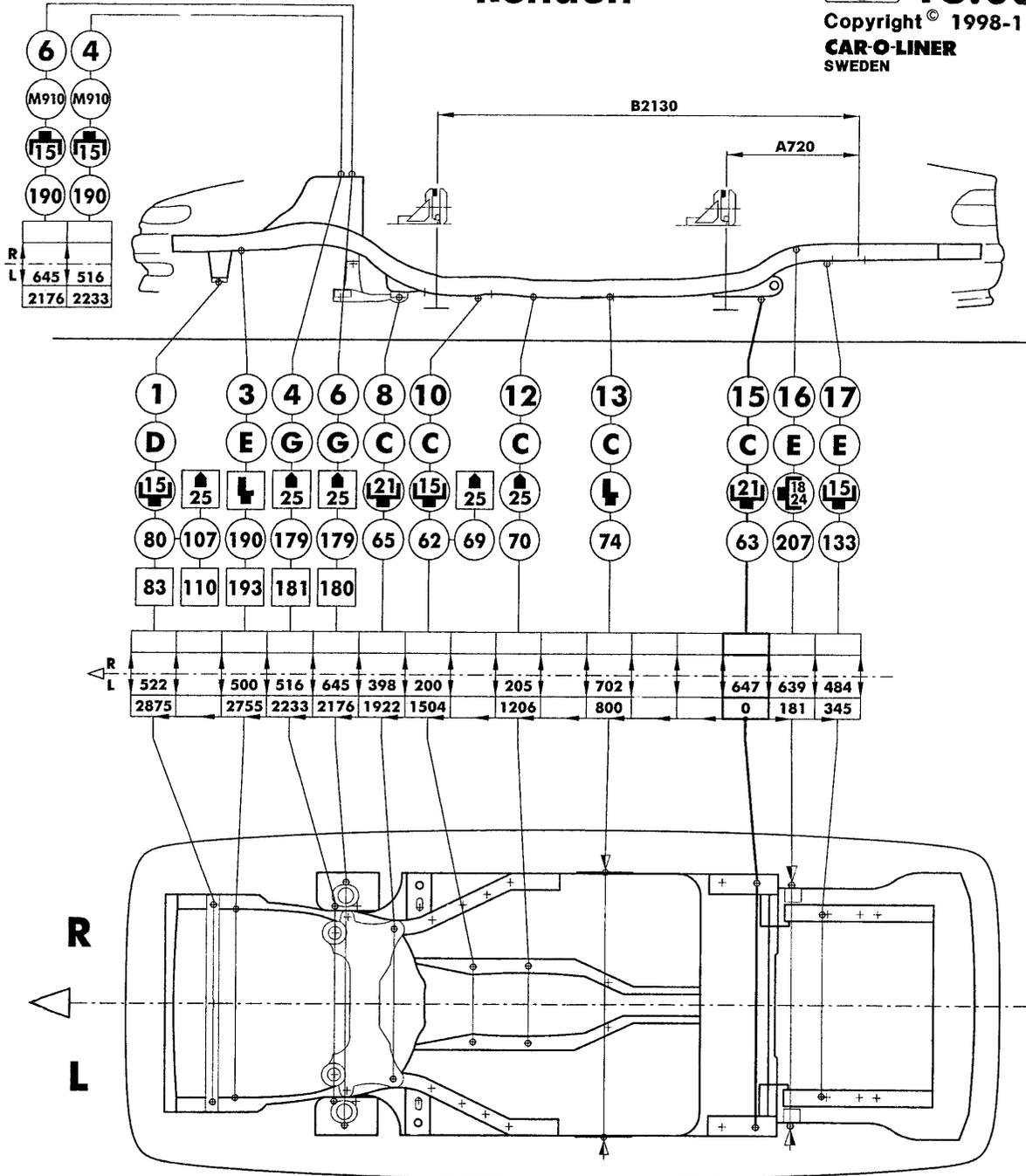
Renault



18:033

Copyright © 1998-11

**CAR-O-LINER
SWEDEN**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

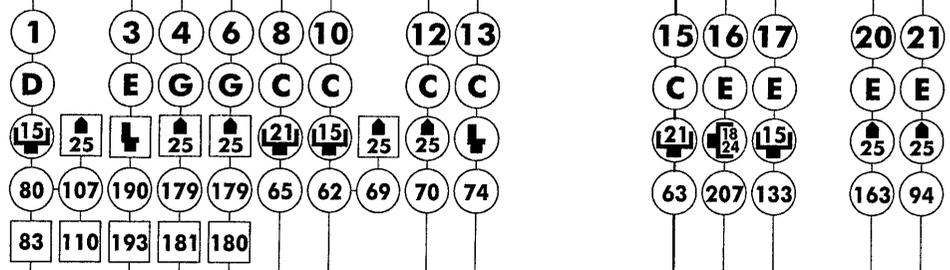
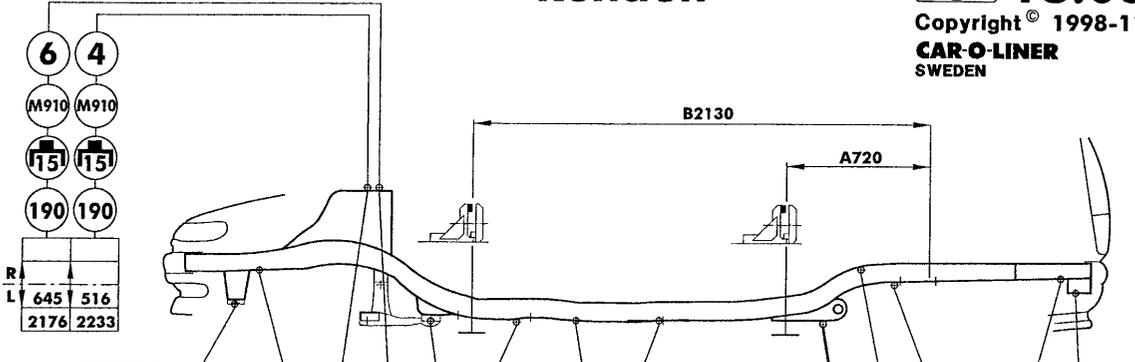
CAR-O-LINER®

Renault



18:037

Copyright © 1998-11
CAR-O-LINER
SWEDEN



R																				
L	522	500	516	645	398	200			205	702			647	639	484			485	430	
	2875	2755	2233	2176	1922	1504			1206	800			0	181	345			1158	1233	

